



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

Sommaire

2022 en images	4
L'Agglomération Montargoise	6
L'organisation de l'agglomération	7
Les compétences	7
L'organisation politique	8
L'organigramme	10
Une agglomération attractive	12
Campus connecté	13
Pépinière d'entreprise	13
L'Agglomération Montargoise : une offre diversifiée pour les touristes !	14
Un territoire harmonieux	18
Cadre de vie et territoire	18
L'habitat	23
Une agglomération dynamique	25
Musée Girodet	25
Agorame	28
Médiathèque	29
Saison culturelle SORTIR 2022-2023	34
La Maison de la Forêt	35
La politique sportive communautaire	37
Une agglomération solidaire	40
L'accessibilité	40
Cohésion sociale et politique de la ville	40
Prévention et citoyenneté	42
Police intercommunale	44
Une agglomération engagée	46
L'eau dans l'Agglomération Montargoise	46
Transition écologique	50
Les moyens de l'agglomération	53
Les ressources humaines	53
Les finances	56
Annexes	60
Annexe 1 : le bureau	60
Annexe 2 : les membres du conseil communautaire au 31/12/2022	61
Annexe 3 : la constitution des commissions permanentes et obligatoires de l'Agglomération Montargoise au 31/12/2022	62

Ce rapport d'activité est une synthèse transversale du travail conjoint des élus et des agents de l'Agglomération Montargoise sur l'année 2022.

Il permet de retracer les actions et projets menés au cours de l'année écoulée et met en avant l'importance de l'activité de l'Agglomération pour le développement de son territoire.



2022 en images

21 janvier

Signatures du Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) Gâtinais montargois avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la charte de partenariat avec les maîtres d'ouvrages

29 mars

Cérémonie de la pose de la première botte pour les 15 logements sociaux en ossature Bois et isolation Paille de Valloire Habitat

22 mai

Seconde édition du salon du livre de l'Agglomération Montargoise, première édition post-Covid

15 juin

Parcours-relais de la Flamme au cœur de l'AME dans le cadre de Terre de Jeux 2024.

5 juillet

Inauguration de l'opération "Un été de proximité" au lac des Closiers.

21 & 22 septembre

Premières assises de la biodiversité organisées par l'Agglomération Montargoise.

3 décembre

Lancement de l'exposition *Triqueti, la force du trait* et ouverture de la salle dédiée au sculpteur





JEU EN VILLE
30 cartes monstres à collectionner à Montargis

ZOO MONSTERS

Stan Manoukian

09 > 22
avr. mai

Venez rencontrer Stan Manoukian et chercher la dernière carte sur le Salon du Livre !

Salon du Livre

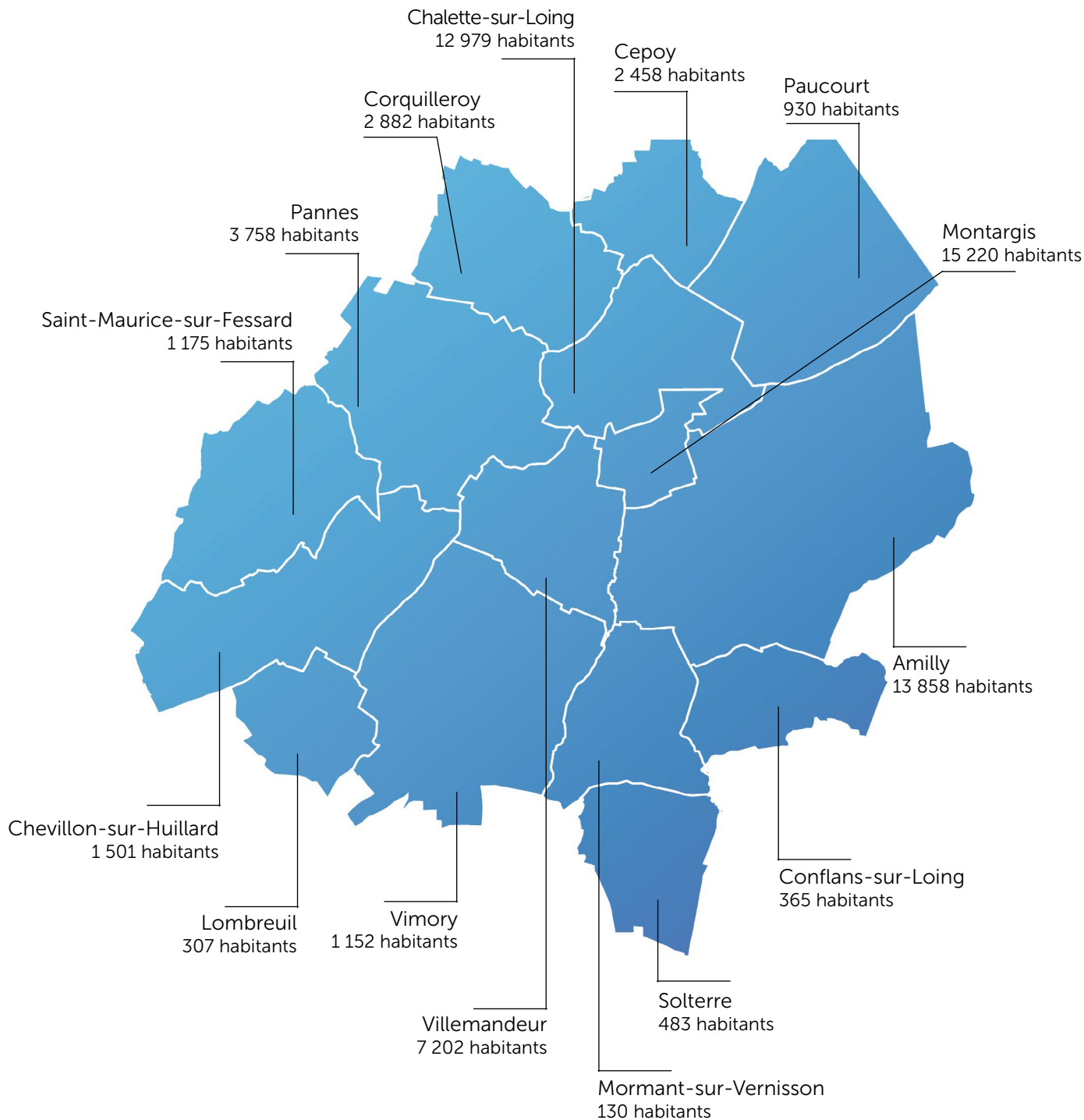
Parcours et règle du jeu :
- Médiathèque de l'AME
- Office de Tourisme de Montargis
Ou scannez le QR code

Logos: Agglomération Montargoise, amé, Montargis Passion Union, Montargis, LEAR EN PROVENCE



MERCREDI 15 JUN 2022

L'Agglomération Montargoise



15
communes
membres de
l'Agglomération
Montargoise

64 400*
habitants

168 km²
de superficie

Budget annuel
59,05 M€
dépenses

60,55 M€
recettes

*POPULATION TOTALE = POPULATION MUNICIPALE + POPULATION COMPTÉE À PART
La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

L'ORGANISATION DE L'AGGLO

Les compétences

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXERCE EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES MEMBRES LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Développement économique.
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Equilibre social de l'habitat.
- Politique de la ville.
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- Accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets.
- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Assainissement des eaux usées.
- Eau potable.
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

ELLE EXERCE AUSSI LES AUTRES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Protection de l'environnement et développement durable d'intérêt communautaire.
- Rivières et canaux.
- Institut Médico-Educatif (IME), en matière d'investissement.
- Politique culturelle et sportive d'intérêt communautaire.
- Office des retraités et personnes âgées de l'agglomération montargoise (O.R.P.A.D.A.M.).
- Action en faveur de la lutte contre l'illettrisme.
- Comité des Œuvres Sociales (COS).
- Exercice du droit de préemption urbain (DPU).
- Participation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- Soutien aux actions de formation.
- Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire.
- Centre médico-scolaire et Centre médico-sportif.
- Gestion du cimetière, des columbaria et exploitation du crématorium, entretien de ce cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400, rue de Pisseux à Amilly.
- Fourrière animale.
- Gestion des eaux pluviales urbaines.

L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE GÈRE ÉGALEMENT UNE POLICE INTERCOMMUNALE SUR NEUF COMMUNES

Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory.

L'organisation politique

LE PRÉSIDENT

Élu par le Conseil communautaire pour la durée du mandat des conseillers (6 ans), il préside le Conseil et le Bureau. Il est le chef de l'exécutif et supervise la mise en œuvre de la politique communautaire. Le Conseil communautaire d'installation, suite au renouvellement des conseils municipaux a élu son président le 09/07/2020.

Président de l'Agglomération Montargoise : Jean-Paul BILLAULT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire s'est réuni 6 fois en 2022 (février, mars, mai, juin, septembre, décembre). Chaque Conseil communautaire a été précédé d'une réunion de Bureau.

Organe délibérant de la Communauté, le Conseil décide de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre. Conformément à l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires de la Communauté d'agglomération, 57 élus communautaires siègent au sein de la Communauté d'agglomération, dont le Président (cf. annexe 1 - p.60).



6

réunions
de Conseil
communautaire

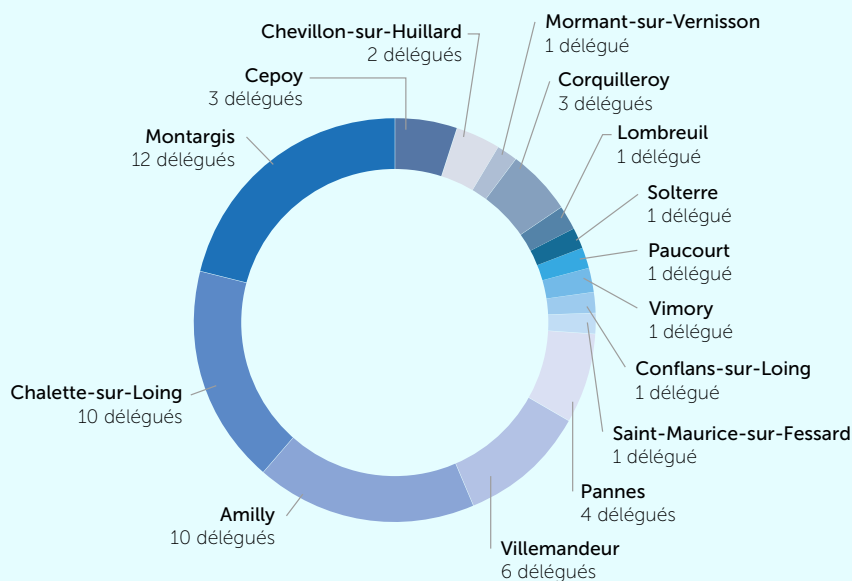


340

délibérations
ont été prises
(contre 353 en 2021)

Détail des délibérations :
315 à l'unanimité des
suffrages exprimés
(soit **93 %**),
25 délibérations à la
majorité absolue (soit **7 %**),

Répartition des 57 membres
du Conseil communautaire
par commune au 31/12/2022



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Les réunions de Bureau précèdent celles du Conseil Communautaire.

Deux fonctions distinctes sont assurées par le Bureau :

- **Une fonction délibérative** : le Bureau communautaire peut avoir délégation du Conseil communautaire pour toutes les questions se situant dans le champ des délégations consenties par le Conseil de Communauté d'Agglomération. Un rendu des décisions doit alors être fait en Conseil communautaire.

À l'heure actuelle, le Bureau Communautaire ne bénéficie pas de délégation du Conseil communautaire.

- **Une fonction de réflexion**, d'avis et de propositions pour toutes les affaires entrant dans les champs de compétences de la communauté d'agglomération, et sur les dossiers importants soumis au Conseil communautaire.

Le Bureau est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 3 Conseillers communautaires délégués.

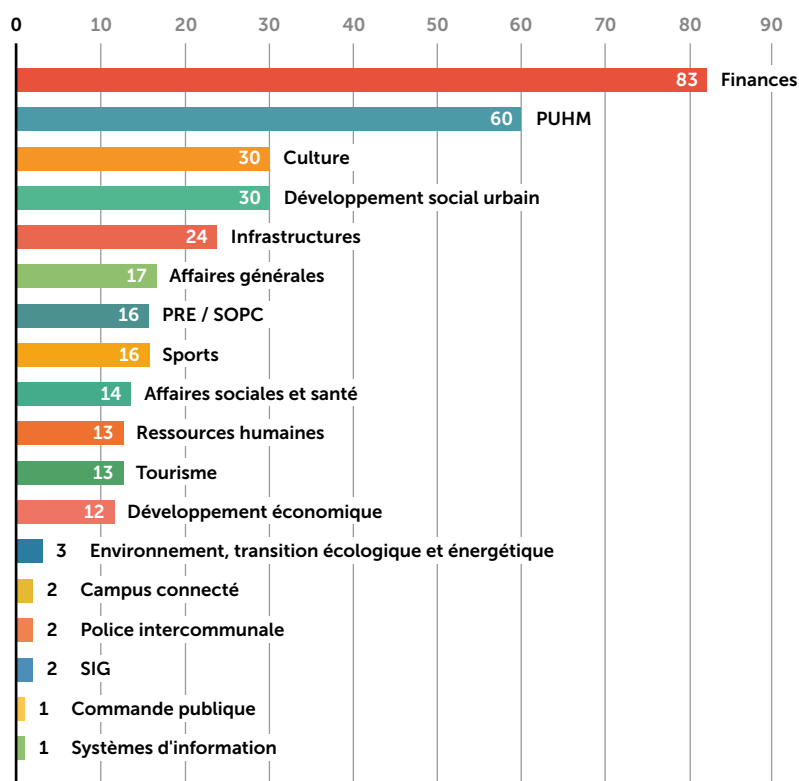
Président : Jean-Paul BILLAULT.

1^{er} Vice-Président : Gérard DUPATY.

Vice-Présidents : Franck DEMAUMONT, Benoît DIGEON, Denise SERRANO, René BÉGUIN, Dominique LAURENT, Gérard LELIEVRE, Christian BOURILLON, Jérôme RICARDOU, Eric GODEY, Régis GUERIN, Valérie BASCOP, Gérard LORENTZ, Vincent DESRUMAUX.

Conseillers communautaires délégués : Baudouin ABRAHAM, Philippe VAREILLES, Anne PASCAUD.

(cf. annexe 1 : le bureau - p.60)



Nombre de délibérations par domaines de compétence - Exercice 2022

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

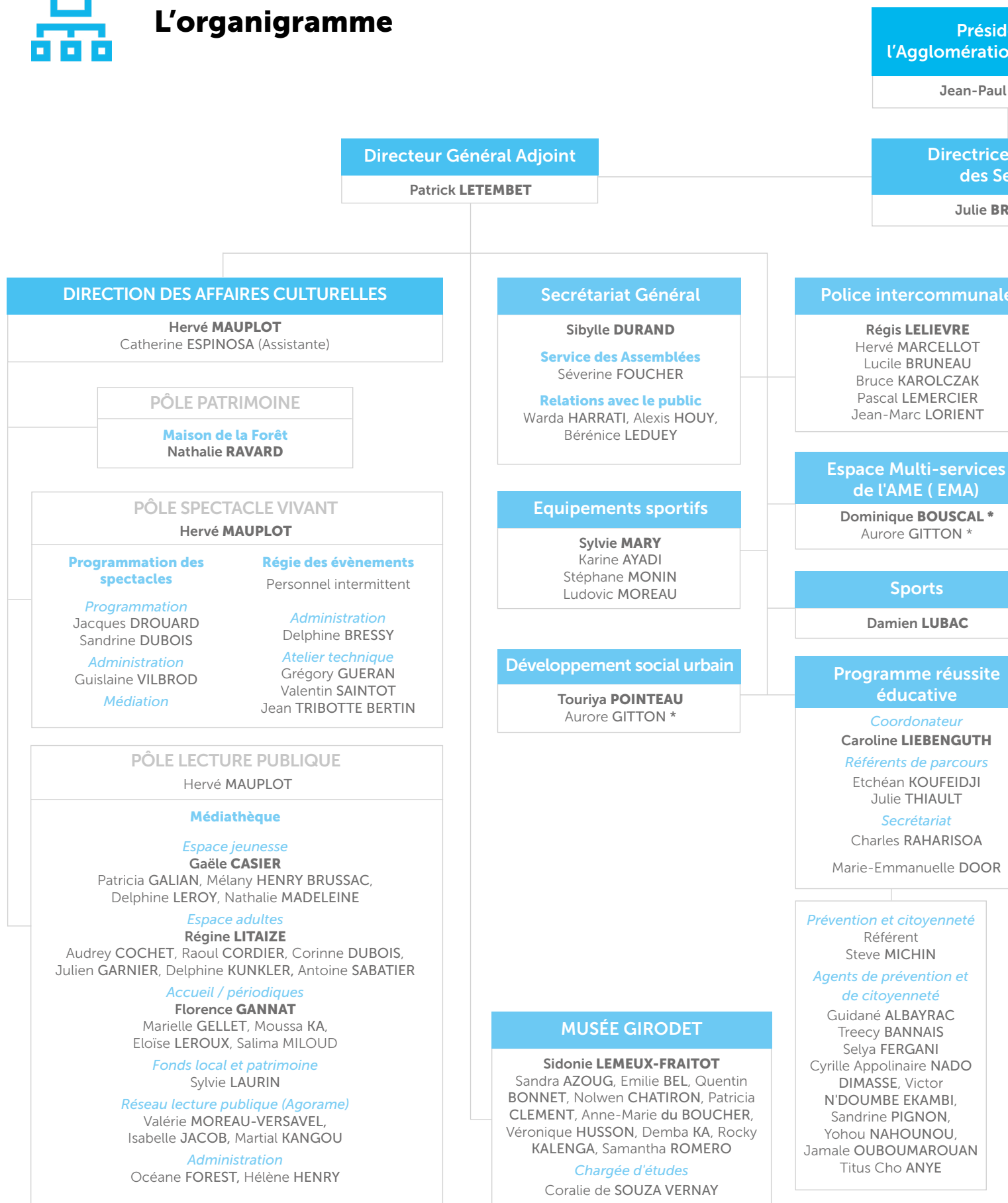
Les Commissions permanentes sont constituées de 19 membres. Chaque commune y est représentée. Les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent chacune de 2 membres (cf. annexe : composition des Commissions - p.62). En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent aussi siéger au sein des commissions permanentes de l'Agglomération Montargoise.

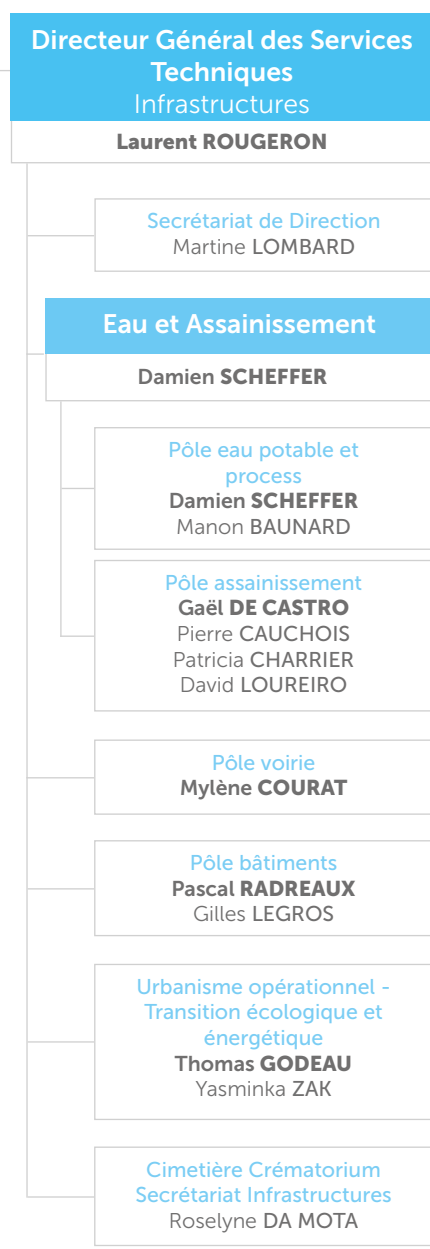
Chaque Commission est supervisée par un Vice-Président ou un Conseiller Communautaire délégué. La Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics sont présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.



L'organigramme





(*) Agent affecté à 50 %

UNE AGGLO ATTRACTIVE

AIDE AUX COMMERCES

Les élus du Conseil communautaire ont approuvé en 2022 au titre des derniers commerces en milieu rural:

- Le versement d'une aide de 1 000 € à la SASU « LE FRANCO MAROCAIN » pour l'aménagement du local et l'équipement en matériel professionnel nécessaire à son activité de restauration à Corquilleroy ;
- Le versement d'une aide de 1 000 € au Centre de beauté à Paucourt pour l'aider à aménager le local et s'équiper en matériel professionnel nécessaire à son activité de salon de beauté à Paucourt.

PROJETS STRUCTURANTS

Le service Développement économique a pu accompagner en 2022 différentes entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire et plus particulièrement dans les Zones d'Activités Economiques de l'Agglomération.

Ainsi **5 projets majeurs** ont pu être menés en lien avec les partenaires institutionnels.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DES 4 EPCI

16 réunions se sont tenues dans le cadre de la coopération économique développée à l'échelle des 4 EPCI du territoire du PETR Gâtinais Montargois.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

L'initiative « Territoires d'industrie », s'inscrit dans une stratégie de l'Etat de reconquête industrielle et de développement des territoires. Fin 2022, l'initiative est à l'origine de 1800 projets sur 146 territoires et 542 intercommunalités.

Les projets de développement des Territoires d'industrie se structurent autour de 4 axes :

- **L'attractivité**, grâce notamment à l'appui de la Banque des territoires mobilisée en priorité pour l'ingénierie, l'immobilier industriel et le foncier, ou de Business France en capacité de lancer des diagnostics d'attractivité et d'accompagner les démarches d'export ;
- **Le recrutement des compétences nécessaires**, par une mobilisation notamment du Plan d'investissement dans les compétences, ainsi que la définition d'un nouvel outil, le « volontariat territorial en entreprise » (VTE), qui vise à orienter de façon privilégiée les étudiants diplômés vers des PME industrielles, lesquelles éprouvent souvent des difficultés à recruter de jeunes talents, notamment lorsqu'elles sont éloignées des centres métropolitains ;
- **L'innovation**, en bénéficiant des dispositifs en faveur de la transition numérique, notamment 10 000 accompagnements de PME vers l'industrie du futur au profit des PME, et en mobilisant les moyens du Programme d'investissements d'avenir ;
- **La simplification**, notamment grâce à la démarche des sites industriels clés en main qui vise à accélérer les implantations industrielles.

L'Agglomération Montargoise est engagée dans ce dispositif et participe aux actions définies.

En 2022, **5 entreprises industrielles** de l'Agglomération ont été accompagnées par le dispositif spécifique « Choc Industriel ».

Campus connecté

Le territoire de l'Agglomération Montargoise et plus largement le bassin de vie du Gâtinais Montargois dont il fait partie souffrent à la fois d'un manque d'offres de formations post-baccalauréat localement et d'un éloignement aux pôles universitaires les plus proches (1h). D'autre part, le nombre d'habitants de 15-29 ans est en diminution. Le départ des jeunes en dehors du territoire est un enjeu important pour l'agglomération. Le revenu fiscal annuel moyen par ménage est très bas (22 327 €), inférieur à celui du Loiret (25 930 €) et de la France (26 500 €).

Les conséquences de cette situation impactent fortement le territoire et sa population principalement sur deux aspects :

- De nombreux jeunes n'ont pas accès aux études supérieures du fait d'un manque de moyens financiers. Ainsi, près de 400 jeunes locaux, chaque année, ne poursuivent pas leurs études après le baccalauréat.
- Parallèlement près de 700 jeunes quittent le territoire chaque année pour poursuivre leurs études.

Fort de ce constat partagé localement, le Campus connecté est apparu comme un outil pertinent pour doter le territoire d'une offre d'enseignement supérieur. L'objectif est d'apporter localement une réponse ciblée à ces enjeux en offrant non seulement **un lieu de proximité**, mais également **une offre de formation la plus large possible**, grâce à la mise à disposition d'un lieu, de matériel et d'un accompagnement personnalisé au quotidien. La création de ce campus au cœur de la ville centre du territoire s'inscrit également pleinement dans la dynamique des dispositifs **Action Cœur de Ville** et **Opération de Revitalisation des Territoires** dans lesquelles est engagée l'Agglomération Montargoise.

Avec l'université de Tours (IFSI), l'Agglomération Montargoise a travaillé à créer une dynamique autour de ce projet. Cette dynamique a pris : pour l'année scolaire 2022-2023, le Campus connecté a accueilli **16 étudiants**, soit le double de l'année de son lancement.

C'est dans les locaux du lycée Saint Louis que s'est installé le Campus connecté de l'Agglomération. Côté matériel, les étudiants ont la possibilité de solliciter le prêt d'un ordinateur portable pendant un an. De plus, les étudiants ont à leur disposition une imprimante scanner qu'ils peuvent utiliser à volonté.

Le Campus connecté propose également à ses étudiants des cours collectifs (20 séances sur l'année scolaire) et des ateliers (12 séances sur l'année scolaire), ainsi que des formations comme les gestes de premiers secours (PSC1) à l'IFSI, université de proximité.

Pépinière d'entreprise

UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE QUI
ACCOMPAGNE LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

8 bureaux occupés
62% de taux d'occupation

APPUI À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Dans le cadre de sa compétence « développement économique » et en compatibilité avec le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Centre-Val de Loire, l'Agglomération a renouvelé la convention pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024 afin de pouvoir bénéficier, au profit de son territoire, d'**Initiative Loiret** dont l'objectif est de déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement des TPE et des PME.

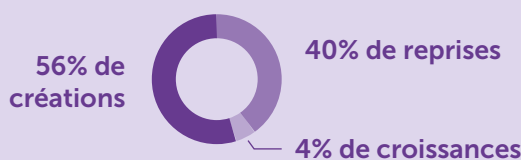
25 projets d'entreprise ont obtenu un avis favorable du comité d'accrément

47 participations aux ateliers ou réunions

77 emplois créés et sauvegardés

380 000 €
de financements engagés

11 participations aux rencontres entre chefs d'entreprise



L'Agglomération Montargoise : une offre diversifiée pour les touristes !

L'OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMERATION MONTARGOISE



53 634
visiteurs (direct et indirect)

2 646 clients
(panier moyen : 23,94 €)
pour la boutique de
l'Office de Tourisme

36 809
passages enregistrés
sur la Scandibérique

PORT DE PLAISANCE

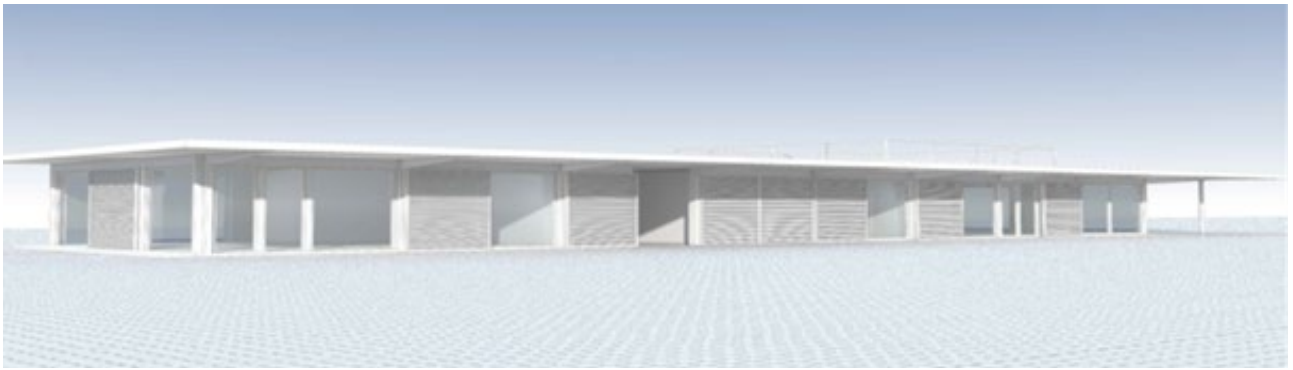
Au sud de l'écluse de la Marolle le canal s'élargissait autrefois, ce qu'atteste la toponymie « port Saint Roch » et que l'aménagement recrée.

Le bassin qui doit accueillir l'accostage des bateaux retire le remblai moderne pour se rapprocher de la façade urbaine de la rue du port St Roch et offrir un plan d'eau élargi.

Ce nouvel espace permettra l'amarrage d'environ 30 bateaux qui seront répartis en fonction de leurs gabarits et de leur durée de stationnement. Entre les pontons et les berges c'est au total une soixantaine de bateaux qui pourront animer le nouveau port St Roch

Le nouveau port est **un espace urbain scénographié** qui met en contact le tourisme fluvial et la ville : d'une part l'accostage court et long point de départ vers la visite de la ville, l'usage de ses commerces et services, d'autre part pour les montargois la convergence des promenades entre les deux rives du canal, les parcours entre le pont St Roch et l'écluse de la Marolle autour d'une esplanade piétonne et la rue du port élargie en quai et promenade paysagée.

L'esplanade, lieu majeur du projet, est traitée comme un carreau minéral en pierre, et servira de support de manifestations diverses : fêtes, rencontres autour du port.



Visualisation 3D de la future capitainerie.

LA CAPITAINERIE

La capitainerie accueillera **les fonctions support du port St Roch** : les services liés à la navigation, l'organisation du port, les équipements techniques et un bar restaurant.

Le bâtiment est conçu comme un grand kiosque très léger : une structure porteuse en bois et de grands volumes vitrés rythmés par des grands volets métalliques coulissants.

Il offre des vues panoramiques sur le port et le canal et sa transparence invite à entrer et utiliser les services proposés.

Les promenades

L'aménagement se développe au nord de l'esplanade jusqu'à la passerelle de la Marolle (Eiffel) et le boulevard des Belles manières.

Une allée piétonnière et cyclable longe le quai bordé par des alignements d'arbres et des jardins et s'articule avec les esplanades qui jalonnent son parcours :

- L'esplanade Tabarly
- La place des Belles manières

Cette allée est bordée par les alignements d'arbres existants et complétée par des plantations arbustives et arbres tige.

L'année 2022 a été consacrée au lancement des travaux.



LES CAMPINGS



Le camping de la Forêt***

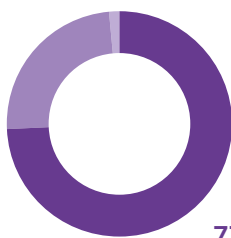
Le camping de la Forêt situé à Montargis a connu une très belle saison 2022. Le taux d'occupation et les recettes réalisés sont supérieurs à la meilleure saison réalisée à ce jour. Une fidélisation de la clientèle et un allongement des séjours ont pu être constatés : de nombreux clients s'arrêtent à l'aller et repassent au retour.

Éléments clés à retenir

- La situation géographique de Montargis en fait une ville « étape » pour les touristes français et étrangers,
- Le camping est labellisé Accueil Vélo,
- Séjour type :
 - 1 nuit + 2 personnes + camping-car + électricité : 18,50€
 - 1 nuit + 2 personnes + véhicule + caravane+ électricité : 19,50€
- Les retours sur les réseaux sociaux sont très positifs (Google my business et autres sites de référencement).
- Concernant l'utilisation de l'outil de E-réputation Fairquest (application du Comité Régional du Tourisme regroupant tous les avis sur Internet), la note globale de l'établissement est de 8.2 /10. Cette notation s'explique au regard de la qualité de l'accueil et des prestations mise à disposition des clients.
- Toujours dans la volonté de développer l'attractivité du camping, les 2 établissements utilisent Place de Marché, un service de réservation en ligne.

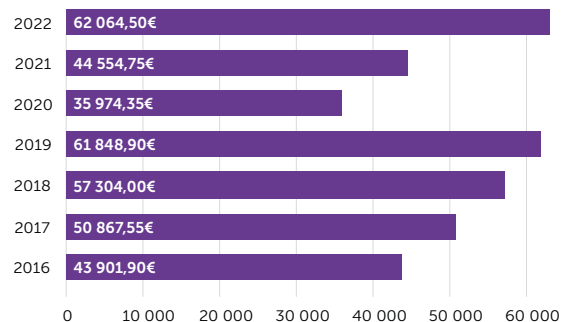
Les retours sur les questionnaires de satisfaction sont très positifs :

24,34%
satisfaits



73,96%
très satisfaits

Évolution du chiffre d'affaires :





Le camping des Rives du Loing**

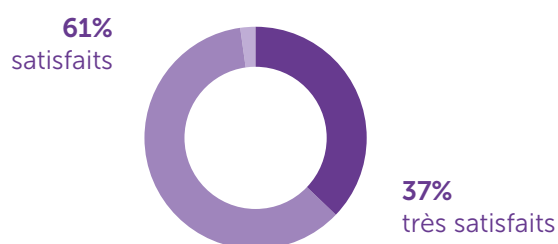
Situé sur la commune de Cepoy, le camping des Rives du Loing est classé 2 étoiles et comporte 50 emplacements.

Le Camping des Rives du Loing** a connu une très belle saison 2022.

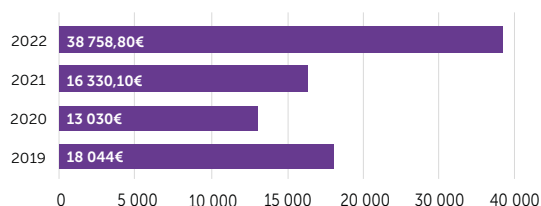
Éléments clés à retenir

- La mise en place de 5 hébergements locatifs type lodge a permis de doubler le chiffre d'affaires de l'établissement avec un taux d'occupation supérieur au prévisionnel,
- Le camping des Rives du Loing est un des derniers campings situés au cœur d'un village à proximité immédiate des commerces, ce qui est très apprécié,
- Situé à proximité de la véloroute, il bénéficie de son développement,
- Le camping est labellisé *Accueil Vélo, hébergement pêche et station verte* ce qui lui permet, grâce aux référencements, de bénéficier d'une communication nationale et internationale,
- Sur l'ensemble de la saison, une fidélisation de la clientèle et un allongement des séjours ont pu être également constatés,
- Concernant l'utilisation de l'outil de E-réputation Fairguest (application du Comité Régional du Tourisme regroupant tous les avis sur Internet), la note globale de l'établissement est de 8.8 /10. Cette notation s'explique au regard de la qualité de l'accueil et des prestations mises à disposition des clients.

Les retours sur les questionnaires de satisfaction sont encourageants :



Évolution du chiffre d'affaires :



UN TERRITOIRE HARMONIEUX

Cadre de vie et territoire

PLANIFICATION

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain a été approuvé en février 2020.

Elaboré à l'échelle des 15 communes de l'Agglomération, en partenariat avec l'ensemble des communes membres, **le PLUiHD définit les orientations d'aménagement du territoire** en termes d'habitat, de mobilités, de transition énergétique, de cadre de vie, d'économie, de tourisme, d'agriculture, de préservation des espaces naturels. La limitation de la consommation foncière, les mobilités alternatives et la lutte contre la précarité énergétique sont également au cœur du projet.



Les principaux axes du projet politique inscrit dans ce PLUiHD sont les suivants :

1. Consolider la place de l'AME en tant qu'agglomération accueillante, dynamique pour l'emploi et solidaire ;
2. Faire du patrimoine naturel et environnemental un atout du développement ;
3. Consolider la qualité de vie et améliorer la mobilité des habitants et des acteurs du territoire ;
4. Adapter et améliorer l'habitat aux besoins des ménages ;
5. Renforcer la gouvernance des politiques publiques en lien avec le PLUiHD.

En 2022, trois procédures d'évolution du PLUiHD ont permis d'ajuster le document d'urbanisme :

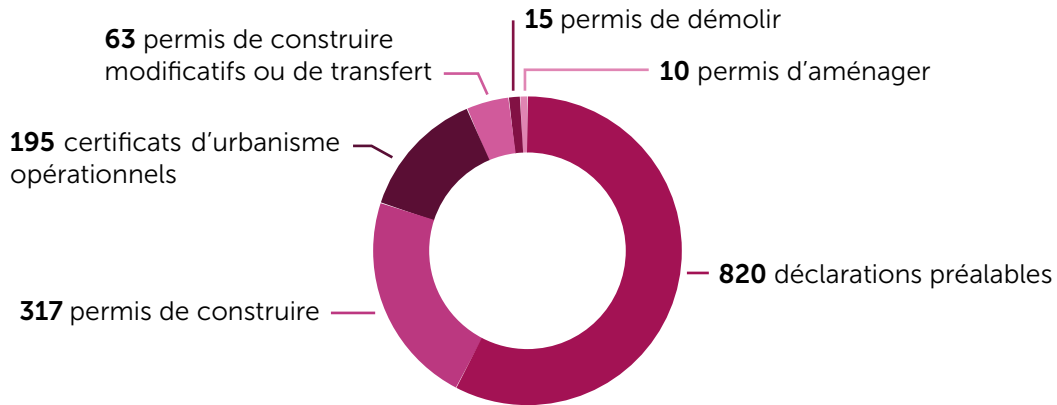
- Une modification simplifiée n°1, approuvée par délibération du 1er février 2022, relative au secteur Uru (zone urbaine de renouvellement urbain) sur les communes d'Amilly et Montargis ;
- Une modification simplifiée n°2, approuvée par délibération du 6 décembre 2022, relative à la correction, l'ajustement, la précision de certaines règles ;
- Une mise en compatibilité du PLUiHD par déclaration de projet, approuvée par délibération du 6 décembre 2022, pour autoriser le projet d'extension du centre de loisirs de la Pailletterie (zone du Petit Chesnoy sur Amilly).

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

En 2022, le service ADS a instruit les autorisations d'urbanisme sur 26 communes (conventions de mutualisation renouvelées à partir du 1er juillet 2021 pour 6 ans) :

- 14 des 15 communes de la Communauté d'Agglomération Montargoise (AME) ;
- 12 des 19 communes de la Communauté de communes des Quatre Vallées (CC4V).

Dans ce cadre, 1 420 autorisations d'urbanisme ont été traitées :



Le volume de dossier a diminué de 18% par rapport à 2021 : cette baisse s'explique notamment par le fait que 8 communes ont changé de service instructeur entre les 2 périodes.

En dehors de cette année exceptionnelle de 2021 (sortie de COVID), le nombre de dossier est en constante augmentation depuis 2018.

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de dossier ADS instruits	1127	1251	1298	1731	1420

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'AME a mis en place un guichet numérique pour permettre le dépôt des autorisations d'urbanisme de manière dématérialisée. Sur l'année, 152 dossiers ont été déposés sur ce guichet numérique. Si 2022 a été une phase de sécurisation des procédures et d'interconnexion des outils avec l'ensemble des intervenants (services de l'Etat, services consultés), le développement de son utilisation interviendra avec une communication accentuée.

! Nouveau !
A compter du 1^{er} janvier 2022

Vous souhaitez déposer une demande d'urbanisme ?
Vous informer sur les règles d'urbanisme ?

DÉPOSEZ ET SUIVEZ VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE
Certificat d'Urbanisme (CU), CU2
Déclaration d'intention d'édifier (DIE)
Déclaration Préalable (D, DPM, DPLT)
Permis de Construire (PC, PCMI)
Permis d'aménager (PA)
Permis de Démolir (PD)

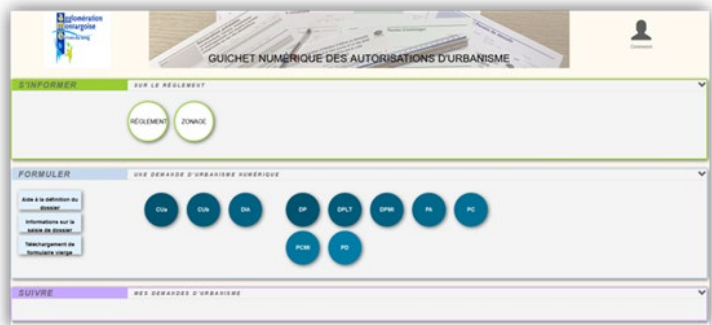
24h
Guichet accessible 7 jours/7 et 24h/24h.
Rapide, vous n'avez plus besoin de vous déplacer.

Zéro papier !
Vous n'avez plus besoin d'imprimer votre dossier.
Le traitement de votre dossier est optimisé.

Votre compte est sécurisé, personnel et confidentiel.
Une aide en ligne vous est proposée.
Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier.

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME - GNAU
UN SERVICE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE MIS À DISPOSITION DES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE (SAUF CHALETTE-SUR-LOING) ET DE LA CCAV (SAUF ROZOV-LE-VIEIL ET CHEVRY-SOUS-LE-BIGNON).

Agglomération Montargoise - 1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 80377 - 45125 MONTARGIS Cedex
02 38 95 02 02 - contact@agglo-montargoise.fr - www.agglo-montargoise.fr



Flyer et interface d'accueil du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) mis en place.

FONCIER

Cessions/acquisitions

6 actes fonciers ont été signés par l'Agglomération sur l'année 2022. Ces opérations foncières ont concerné :

- Le développement économique : vente de 3 terrains sur les zones d'activités d'intérêt communautaire ;
- L'habitat : vente d'un terrain pour une opération de logements collectifs, clôture du lotissement « îlot 19 » ;
- La voirie : acquisition d'un terrain en vue d'un aménagement viaire.

Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

1177 DIA ont été traitées en 2022. Comme à l'échelle nationale, si 2021 avait connu un volume important de DIA (+20% par rapport à 2020), l'année 2022 retrouve globalement le volume des années antérieures (+ 4% entre le volume de 2020 et 2022).

Commune	2019	2020	2021	2022
Amilly	265	271	328	317
Cepoy	57	53	74	55
Chalette-sur-Loing	179	180	210	206
Chevillon-sur-Huillard	37	25	35	30
Conflans-sur-Loing	6	5	8	6
Corquilleroy	53	55	84	63
Pannes	69	112	117	55
Paucourt	25	10	37	15
Lombreuil	6	11	15	6
Montargis	249	238	235	238
Mormant-sur-Vernisson	2	2	3	1
St-Maurice-sur-Fessard	18	14	14	20
Solterre	9	10	5	9
Villemandeur	166	131	170	143
Vimory	12	11	16	13
Total AME	1153	1128	1351	1177

Un « guichet numérique » permettant le dépôt informatique de ces DIA a été mis en œuvre au cours de l'année 2022 sur les communes de l'AME (hors Chalette-sur-Loing qui dispose de son propre guichet numérique).

En 2022, 1 DIA sur 3 a été déposée sur ce nouvel outil. Une communication progressive auprès des notaires (principaux utilisateurs) a permis d'aboutir en décembre à une utilisation quasi générale de l'outil en ligne.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service SIG gère au quotidien **un grand nombre de données**, patrimoine de la collectivité :

- données géographiques qui représentent le territoire, avec les référentiels (cadastre, photo aérienne) et les données métiers (réseaux humides, documents d'urbanisme ...),
- données personnelles dans le respect du RGPD,
- données ouvertes ou « open-data » qui permettent à tous (agents et citoyens) de constater les efforts de la collectivité pour la transparence de la vie publique, par la diffusion d'information sur la mobilité, les équipements, les subventions, les délibérations ... Un travail important a été réalisé sur la thématique de l'adresse, avec la signature de la Charte de la Base Adresse Locale et l'assistance à 3 communes dans la réalisation de leur Base Adresse Locale.

En 2022, l'Agglomération Montargoise a souhaité créer une nouvelle activité « Drone » avec la formation de deux télépilotes pour le compte de la collectivité et l'acquisition de deux aéronefs permettant des prises de vues photographiques (obliques et/ou verticales) et des vidéos ayant pour objectifs :

- contrôle du patrimoine bâti de la collectivité (ouvrages, toitures ...),
- accompagnement des services communautaires dans leur projets (dossier de requalification d'une voie ferrée, implantation d'entreprises en zone d'activité, communication autour des grands projets de la collectivité),
- accompagnement des communes (communication).



Exemple de réalisation : photogrammétrie de l'église de Conflans-sur-Loing, prise par drone en octobre 2022 - crédit Agglomération Montargoise

Les principales missions réalisées par le service en 2022 :

Données :

- Mise en place de la Représentation Parcellaire Cadastre Unique (RPCU),
- Modification simplifiée du PLUiHD (données règlementaires d'urbanisme, téléversement au Géoportail de l'Urbanisme).

Drone (à compter du 01/07/2022) :

- 13 missions, soit 20h45 de vol, représentant 1 740 photos et 1h26 de vidéo,
- 13 journées de travail (préparation de la mission, mission, traitements et rendus).

Réalisations : production d'environ 360 cartes ou plans.

URBANISME OPÉRATIONNEL

Eco-quartier « les rives du Solin » à Chalette-Sur-Loing

- Visite de chantier dans le cadre de la convention de partenariat avec le Lycée Château-Blanc le 01/02/2022
- Cérémonie de la pose de la première botte pour les 15 logements sociaux en ossature Bois et isolation Paille de Valloire Habitat le 29/03/2022

Ilot 22 à Villemandeur

- Clôture du budget annexe par délibération du 29/09/2022
- Cession de la voirie et de ses dépendances à la commune par acte notarié du 16/12/2022

Pôle commercial du Chesnoy à Amilly

- Avenant n°6 à la concession d'aménagement sur le transfert des ouvrages réalisés par délibération du 17/05/2022
- Avenant n°7 à la concession d'aménagement pour prorogation jusqu'au 26/07/2024 par délibération du 28/06/2022

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE VOIRIE ET D'ESPACES PUBLICS

Travaux

- Aménagement de la rue du Gué aux Biches à Chalette-sur-Loing,
- Travaux de réfection de l'Intrados du Pont St Nicolas Rue de Vaublanc à Montargis,
- Aménagement de la traversée Sud sur la RD42 à Vimory,
- Restructuration du Boulevard Kennedy entre les carrefours Jaurès et Barbusse à Villemandeur,
- Travaux de création de 2.5 km de piste cyclable le long de la RD815 entre le carrefour de l'Étoile à Montargis et l'entrée Sud de Paucourt.



Travaux de la rue du Gué aux Biches à Chalette-sur-Loing



Création de la piste cyclable entre Montargis et Paucourt

Études

- Réalisation des deux passerelles piétons-cycles sur le Loing Rue des Ponts à Amilly,
- Etude de faisabilité pour la création d'une passerelle piétons-cycles sur le Loing Rue du Gué aux Biches à Chalette-sur-Loing,
- Maitrise d'Œuvre pour la création de 3 passerelles piétons-cycles sur le bassin du Loing à Conflans-sur-Loing,
- Etude Ligne 5 Montargis-Pannes du schéma directeur cyclable,
- Accord-cadre SPS,
- Accord cadre Détection réseaux enterrés,
- Accord-cadre Amiante HAP enrobés,
- Accord-cadre Topographie/géotechnique.

Ouvrage d'art

- 5 diagnostics réalisés sur la commune de Montargis :
 - Pont sur le canal de Briare, Rue du Faubourg de la Chaussée,
 - Pont en arches maçonnées sur le Loing, 1 Rue du Faubourg de la Chaussée,
 - 2 Ponts sur le Loing Rue du Faubourg de la Chaussée,
 - Pont sur le Loing Rue Adolphe Cochery.
- Travaux de réfection de l'Intrados du Pont St Nicolas Rue de Vaublanc à Montargis,
- Reprise des abouts des deux passerelles piétons-cycles sur le Canal d'Orléans et la Bezonde à Pannes.

L'habitat

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Plan de Sauvegarde sur les copropriétés du Plateau

L'AME est engagée contre **l'habitat indigne**, en particulier sur les 3 copropriétés du Plateau (Les Archers, La Garde et Xaintrailles), situées respectivement 57, 59 et 61 Boulevard John F. Kennedy à Montargis.

En 2018, un plan de sauvegarde a été acté par arrêté préfectoral pour 5 années sur cet ensemble immobilier. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie de redressement et de réhabilitation de ces copropriétés. L'AME est chargée du suivi-animation de ce dispositif. Plusieurs actions ont été menées en parallèle :

- L'instauration du « permis de louer » depuis septembre 2020 : désormais, les propriétaires bailleurs privés doivent obtenir l'accord de la collectivité pour toute nouvelle mise en location de leur logement ou tout changement de locataire. Ce dispositif permet de vérifier la décence des logements loués.
- Une convention de portage provisoire d'une durée de 3 ans conclue avec la CDC Habitat Social en 2020 : l'objectif est de prévenir l'arrivée de propriétaires indécents, d'assainir les comptes avec l'acquisition des biens aux copropriétaires les plus endettés et d'augmenter la capacité financière des copropriétés pour le financement des travaux. Cette convention prévoit le portage de 16 lots à court terme par la CDC Habitat Social, incluant des actions d'acquisition, de travaux et de gestion des lots. Fin 2022, l'objectif des 16 logements est atteint (les dernières acquisitions sont en attente de signature chez le Notaire).

18
**permis de louer ont été
instruits en 2022 :**

- 11 autorisations de louer ;
- 1 opposition à la location ;
- 1 sanction administrative.

Afin de conforter les résultats obtenus, l'AME a demandé auprès de l'Etat une prorogation de 2 ans de ce dispositif.

Habitat indigne

Un arrêté de mise en sécurité a été pris en 2022. Les travaux ayant été réalisés, l'arrêté a été levé.

Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH)

En lien avec l'OPAH de 2019, 4 subventions ont été versées par l'AME en 2022 (travaux de rénovation thermique), pour un total d'aides accordées aux propriétaires de 3 784 €.

L'OPAH de 2019 arrivant à son terme, l'AME a décidé de reconduire ce dispositif : une étude pré-opérationnelle a été finalisée en 2022 pour déterminer le futur cadre d'intervention à intervenir dès 2023 :

- Une OPAH classique à l'échelle des 15 communes (hors secteurs OPAH-RU) : objectif d'intervention sur 68 logements en 3 ans,

- Une OPAH-RU (type renouvellement urbain) sur le périmètre ORT (Opération de revitalisation territoriale en lien avec le dispositif « Action Cœur de Ville ») de Montargis, ainsi que sur les secteurs Bourg et Vésines de Chalette-sur-Loing : objectif d'intervention sur 75 logements en 5 ans.

Les priorités retenues dans le cadre de ces 2 dispositifs sont :

- La lutte contre la précarité énergétique,
- Le traitement de l'habitat indigne et dégradé,
- Le soutien aux copropriétés fragiles ou dégradées,
- Le développement d'un parc locatif privé à vocation sociale.

Garantie d'emprunts pour la construction de logements sociaux

4 demandes de garanties d'emprunt ont été formulées par les bailleurs sociaux, et accordées en 2022 :

- 2 dossiers de création de logements (25 logements créés),
- 2 dossiers de réhabilitation (83 logements réhabilités).

L'AME garantit 50% des emprunts concernés, soit un montant garanti de 1 885 764.55 € pour l'année 2022.

LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Situées à Villemandeur et Amilly, les aires d'accueil des gens du voyage comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires est déléguée à la société VAGO.

L'Agglomération Montargoise y mène une activité de suivi notamment en matière de scolarisation des enfants.

Bilan de fréquentation 2022

Villemandeur

Taux moyen d'occupation : 61.9 %

Durée moyenne d'un séjour : 1 mois

185 personnes accueillies

Amilly

Taux moyen d'occupation : 47.8 %

Durée moyenne d'un séjour : 1.1 mois

145 personnes accueillies

CIMETIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

61 ventes de concessions
toutes durées confondues

83 inhumations

CRÉMATORIUM DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

1392 crémations

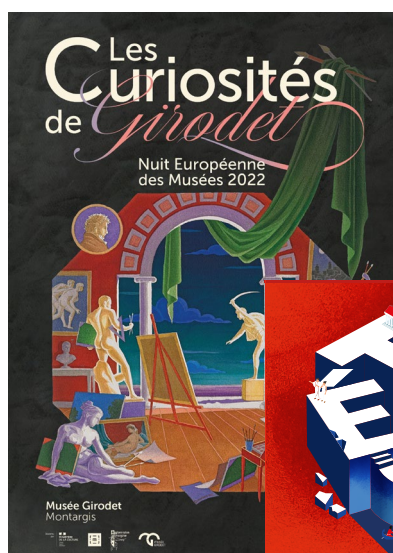
20 ventes de columbaria

UNE AGGLO DYNAMIQUE

Musée Girodet

LE SUCCÈS D'UNE RICHE PROGRAMMATION !

- **Un nouveau rendez-vous**, *En tête à tête avec une œuvre*, proposé tous les premiers dimanches du mois, jour de gratuité, a été plébiscité par le public (254 participants sur 10 dates).
- **Des visites scolaires de tous niveaux** ont été animées par l'équipe médiation tout au long de l'année (93 groupes / 2082 élèves et accompagnateurs) et des séances de « musée nomade » ont été à nouveau organisées après la pause obligatoire due à la pandémie.
- **Les groupes adultes sont revenus dans toute leur diversité** (touristes, associations, champs sociaux, champs médicaux) pour des visites libres ou commentées (23 groupes / 638 personnes).



Affiche de la Nuit des musées 2022

- **Le 14 mai à l'occasion de « La Nuit des musées »**, la nouvelle salle *Les mondes de Girodet* a été ouverte au public. L'artiste Laurent de Commynes, qui a réalisé le dessin de l'atelier imaginaire de Girodet pour l'affiche, est venu partager avec le public son univers esthétique. La soirée a été animée par un jeu de piste et deux présentations des secrets d'atelier (254 visiteurs).

- **Les 17 et 18 septembre pour les « Journées Européennes du Patrimoine »**, *Le Trésor des empereurs*, le trésor monétaire de 502 Antoniniens de Sceaux-du-Gâtinais a été exposé après l'étude réalisée par le département de la Bibliothèque nationale de France. Sa restauration après inondation a été présentée par la conservatrice-restauratrice Charlotte Rérolle, le projet sur le site archéologique Aquae Segetae par la responsable, Anastasia Delécolle, et une chasse au trésor, des visites commentées, du dessin en salle, des contes musicaux ont animé les journées (791 visiteurs).



Affiche des JEP 2022

- **Durant les vacances scolaires, une riche programmation adaptée à l'actualité** a permis de proposer des ateliers de pratique artistique ou des visites commentées pour les familles (2-5 ans / 7-12 ans), les adolescents et les adultes, ainsi que des spectacles et des jeux de piste, comme *Le musée Girodet fait ses jeux !* organisé à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver à Pékin pendant les vacances d'hiver (93 participants) et le spectacle d'improvisations de *La Ligue d'impro de Touraine* pour trois représentations le samedi 29 octobre (76 participants).

DEUX EXPOSITIONS POUR VALORISER LES COLLECTIONS DU MUSÉE GIRODET

- À la suite de l'exposition *Delacroix et le duel romantique*, qui s'est terminée le 9 janvier 2022 (1918 visiteurs), le musée a présenté du 2 avril au 2 mai en partenariat avec le Centre d'Art contemporain des Tanneries à Amilly, **une « extension » de l'exposition *Epoque conçue par Sally Bonn***, rassemblant plusieurs artistes contemporains autour du moment singulier de la « suspension du jugement qui concentre l'accomplissement des choses dans la fragilité d'un instant », une idée particulièrement en rapport avec *La Scène de déluge* de Girodet. La commissaire est venue présenter l'événement lors d'une rencontre avec le public en compagnie d'une des artistes exposée, Anne-Lise Broyer, le 23 avril 2022 (20 participants).
- **Une exposition *Triqueti la force du trait***, s'est ouverte le 3 décembre 2022, présentant la totalité des trente-cinq dessins du sculpteur conservés au musée et restaurés. La rencontre *Triqueti ce célèbre inconnu*, organisée le jour du vernissage a rassemblé conservateurs-restaurateurs, héritiers et spécialistes de l'artiste autour des dernières découvertes sur l'œuvre du sculpteur (52 participants). Le lendemain l'ice-designer Samuel Girault, champion du monde 2020 de sculpture de glace, a réalisé devant le musée le lion de Triqueti faisant l'affiche (92 visiteurs). Durant les vacances de Noël, des visites commentées de l'exposition et des ateliers de pratique artistique ont animé la visite (14 participants).

OUVERTURE DE DEUX NOUVELLES SALLES SUR LE PARCOURS

Grâce à l'avancée des restaurations, **deux salles** du nouveau parcours après travaux d'agrandissement et rénovation (2012-2018) **ont pu être ouvertes au public**. L'une consacrée aux *Mondes de Girodet*, inaugurée le 14 mai à l'occasion de la Nuit des musées, présentant par des objets d'art, des sculptures, des livres et une pierre lithographique l'environnement historique qui fut celui du maître. L'autre consacrée à la nouvelle présentation du fonds d'atelier de Henry de Triqueti, inaugurée le 3 décembre à l'occasion du vernissage de l'exposition *Triqueti la force du trait*. Un ensemble mobilier remarquable de sièges sculptés datant de l'époque Louis-Philippe a également été sorti des réserves et présenté sur le parcours, en bas du second escalier.



Salle dédiée à Henry de Triqueti, au 1er étage du musée

UN TRÈS BEL ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

- Le 26 mars 2022, une préemption de l'Etat pour le compte de l'Agglomération montargoise, la première réalisée pour le musée Girodet, a permis d'acquérir le portrait inédit de *Blanche de Triqueti enfant* par Louis Schwiter (1843), offert au musée Girodet par la Société des Amis du musée.
- Grâce au Fonds du Patrimoine qui a contribué à hauteur de 46 % et au généreux mécénat de la Société des Amis du musée qui a contribué à hauteur de 20%, le musée a pu acquérir l'huile sur toile des *Adieux de Girodet à son atelier* de Ary Scheffer (1824-1825).
- Preuve de son attractivité auprès des collectionneurs et spécialistes, le musée Girodet a également bénéficié de plusieurs dons : le buste en réduction du *pasteur Monod* (vers 1856) par Henry de Triqueti ; une étude à l'huile sur toile par l'atelier de Girodet pour les *Prélats de L'Entrée de Napoléon recevant les clefs de Vienne* du maître (1808) ; une huile sur papier contrecollé sur toile de Jean-Jacques Monanteuil, *Oscar pleurant les héros calédoniens que Malvina chante sur sa harpe* (1825) et le portrait d'un des meilleurs élèves de Girodet, *Coupin de la Couperie*, huile sur papier marouflé sur toile (vers 1840-1850).

UNE AVANCÉE DÉCISIVE DANS LES RESTAURATIONS

- Dans la poursuite **des interventions après l'inondation** de 2016, le lot 4 regroupant **toute la collection des sculptures en plâtre de Triqueti** a pu être entièrement restauré. Le travail de l'équipe de conservation-restauration dirigée par Sophie Joigneau et Marie Louis a permis en outre l'identification de certaines œuvres et une meilleure connaissance de la collection comme de l'artiste. **La collection des sculptures en métaux**, constituant le lot 7, a pu être également restaurée. De la même manière, les interventions ont permis d'améliorer la documentation des œuvres et en particulier d'identifier un bouclier autrefois attribué à Triqueti comme un objet milanais du XVI^e siècle. La dernière peinture à devoir être restaurée après inondation, la grande toile de Thurner, *Les Forains*, a pu être déroulée pour un premier constat d'état avant restauration. Une partie des cadres inondés est revenue après intervention. **La plupart des œuvres déposées par des particuliers** au musée et inondées ont pu être restituées à leurs propriétaires, dont deux petits *Portraits d'homme* de Cals, une *Tête d'Endymion* de l'atelier de Girodet, et le *Vase de la princesse de Prusse* de Triqueti. Les prises de vue des œuvres restaurées, pour mise à jour du fonds photographique du musée, se sont poursuivies au rythme de séances régulièrement organisées.
- Dans la poursuite **du chantier des collections pour redéploiement des collections après travaux**, les restaurations des tableaux de *Borée et Orythie* de Lancrenon et de *Moïse sauvé des eaux* Platemontagne ont commencé. Le portrait de *Blanche de Triqueti* par Schwiter, offert par la Société des amis, a pu être entretenu et son cadre restauré. L'unique tableau conservé de Triqueti, *Valentine de Milan demandant vengeance pour la mort de son époux le duc d'Orléans* (1833), un dépôt du musée des Amériques d'Auch au musée Girodet, est revenu de la restauration qui s'est effectuée dans les ateliers de Versailles du C2rmF pour être présentée en salle Triqueti. A l'occasion de l'exposition *Triqueti la force du trait*, les deux grands cartons de tarsia de Triqueti conservés par le musée, *Daniel parmi les lions* et *Homère à la fontaine Hippocrène* ont été encadrés pour pouvoir être à la fois protégés et présentés.
- Marguerite Lamoine-Férrieu dont l'objet de mémoire de fin d'étude à l'Institut national du patrimoine était la restauration du *Portrait de Dumeis* par Eugène Signol et de son cadre, a soutenu son travail devant un jury le 7 septembre 2022 (la directrice du musée Girodet était l'un des deux rapporteurs).

UN MUSÉE TOUJOURS PLUS OUVERT À TOUS ET ATTRAYANT

- En janvier l'équipe du musée a accueilli cinq collégiens de 3^e en stage de découverte en entreprise et, du 28 février au 2 mai 2022, un étudiant de seconde année du diplôme national des métiers d'art et du design du lycée Jean-Pierre Vernant (spécialité graphisme), Lucas Legay.
- Un important projet d'Accessibilité a été entrepris par la Responsable des publics avec le conseil de la spécialiste Caroline Jules en Assistance à maîtrise d'ouvrage. Ce travail qui se tiendra sur plusieurs mois, vise à développer et enrichir l'expérience de visites pour les publics empêchés. Il a été l'occasion de perfectionner l'équipe dans l'accueil de ces publics.
- Une mission de dessin des restaurations en cours sur les sculptures a été confiée à une artiste, Marie Doucedame, qui a réalisé trois séances d'échanges avec les conservateurs-restaurateurs et de croquis en atelier.
- La boutique s'est enrichie de la vente des affiches du musée et d'une série de cinq cartes postales de vues de Montargis par Lucas Legay (stagiaire et jeune photographe).
- Le nom du musée Girodet a traversé les Alpes pour se faire connaître à l'Académie de France à Rome à l'occasion de la Bourse André Chastel reçue par la Directrice partie sur les traces de Girodet en Italie.

Nombre total de visiteurs du 1er janvier au 31 décembre 2022 :

7561 personnes dont **2082 scolaires** et **1 pass annuel**
(fréquentation en hausse de 70 % depuis 2021).

Agorame

Réseau des médiathèques et points de lecture de l'Agglomération Montargoise

L'AGORAME EN CHIFFRES

Travail interne

- **6** réunions des responsables de service de la Direction
- **7** réunions de préparation des Commissions des Affaires Culturelles avec les élus
- **6** commissions des Affaires Culturelles
- **27** délibérations

Relations avec les autres structures

- **19 conventions**
 - **12** conventions ayant pour objet le spectacle vivant
 - **59** séances soutenues par l'Agglomération
 - **1** convention à caractère scientifique (Musée Girodet)
 - **4** conventions de partenariat avec des collectivités de l'Agglomération
- **52 850 € de subvention** de fonctionnement aux associations
 - **10** associations du territoire aidées
 - **5 000 €** d'aide moyenne
 - Le minimum versé est de **900 €**, le maximum de **18 000 €**
- **12 130 € de soutien aux classes d'Orchestre à l'École**
 - Soit **une hausse de 15 %** en raison d'une meilleure exécution budgétaire
 - **5 850 €** d'achat d'instruments de remplacement
 - **2 830 €** d'accessoires et consommables
 - **3 450 €** d'entretien des instruments

Médiathèque

La Médiathèque de l'Agglomération Montargoise a été ouverte 254 jours en 2022, soit une hausse de 6% par rapport à 2021. Retour en images et en chiffres sur les animations proposées tout au long de l'année.

FRÉQUENTATION, ANIMATIONS ET FONDS EN CHIFFRES



**4615 usagers
uniques inscrits**

en 2022, soit une hausse de
16% par rapport à 2021

91 000 entrées

soit une hausse de 56% par
rapport à 2021

**181 300
documents
empruntables**

soit une hausse de 7% par
rapport à 2021

dont **104 500
documents
empruntables**

et **76 800 documents
appartenant aux
fonds exclus du prêt**
(fonds local ou patrimoine par
exemple)

**300 animations et
accueils de groupe**

soit une hausse de 27% par
rapport à 2021

**5824 participants
aux animations**

soit une hausse de 103% par
rapport à 2021

dont **2984** à l'occasion de
166 animations

et **2840** à l'occasion
de **134 accueils de
groupe**

**155 900
documents prêtés**

soit une hausse de 11% par
rapport à 2021

192 abonnements

à des périodiques « papier »,
soit une hausse de 7% par
rapport à 2021

150 à destination du public
adulte, **42** pour la jeunesse

QUELQUES CHIFFRES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Travaux

Remplacement des
portes d'entrée par des
portes automatiques.

Partenariats externes

- Loiretek – Médiathèque départementale
- CRC – Conservatoire de Montargis
- BGE Loiret
- HUB-LO
- FAP
- AGAFOR
- Libraires
- EHPAD La Boiserie
- Maison des jeunes de Montargis
- Ecoles de l'Agglomération
- Structures petite enfance

Partenariat interne à la Direction des Affaires Culturelles 33 réunions

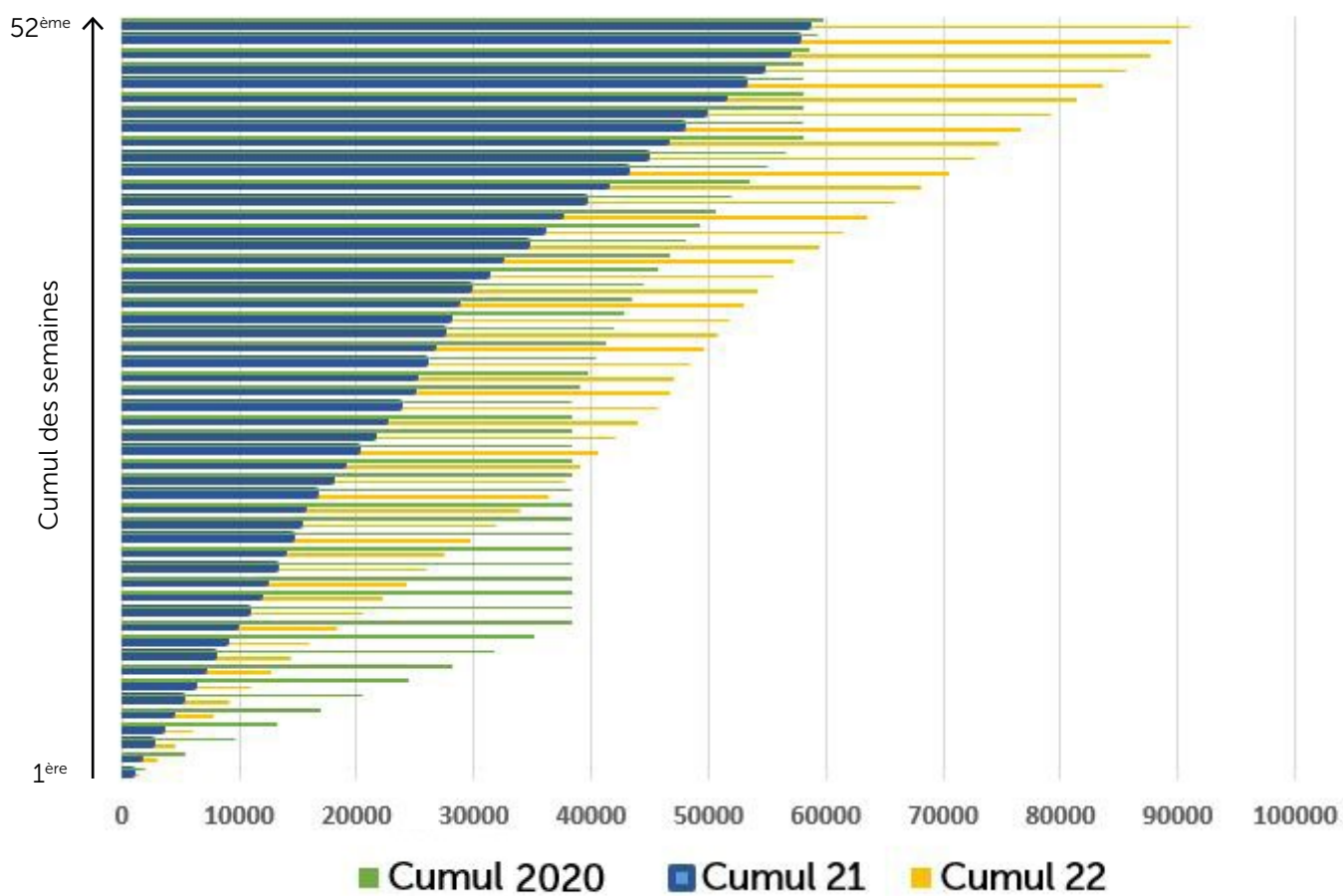
- Musée Girodet : à l'occasion de la préparation du Tutélu
- Pôle Spectacle Vivant : pour la réalisation de l'atelier « Ficelle »

- 10 réunions de service
- 9 réunions adulte
- 12 réunions jeunesse
- 3 réunions accueil

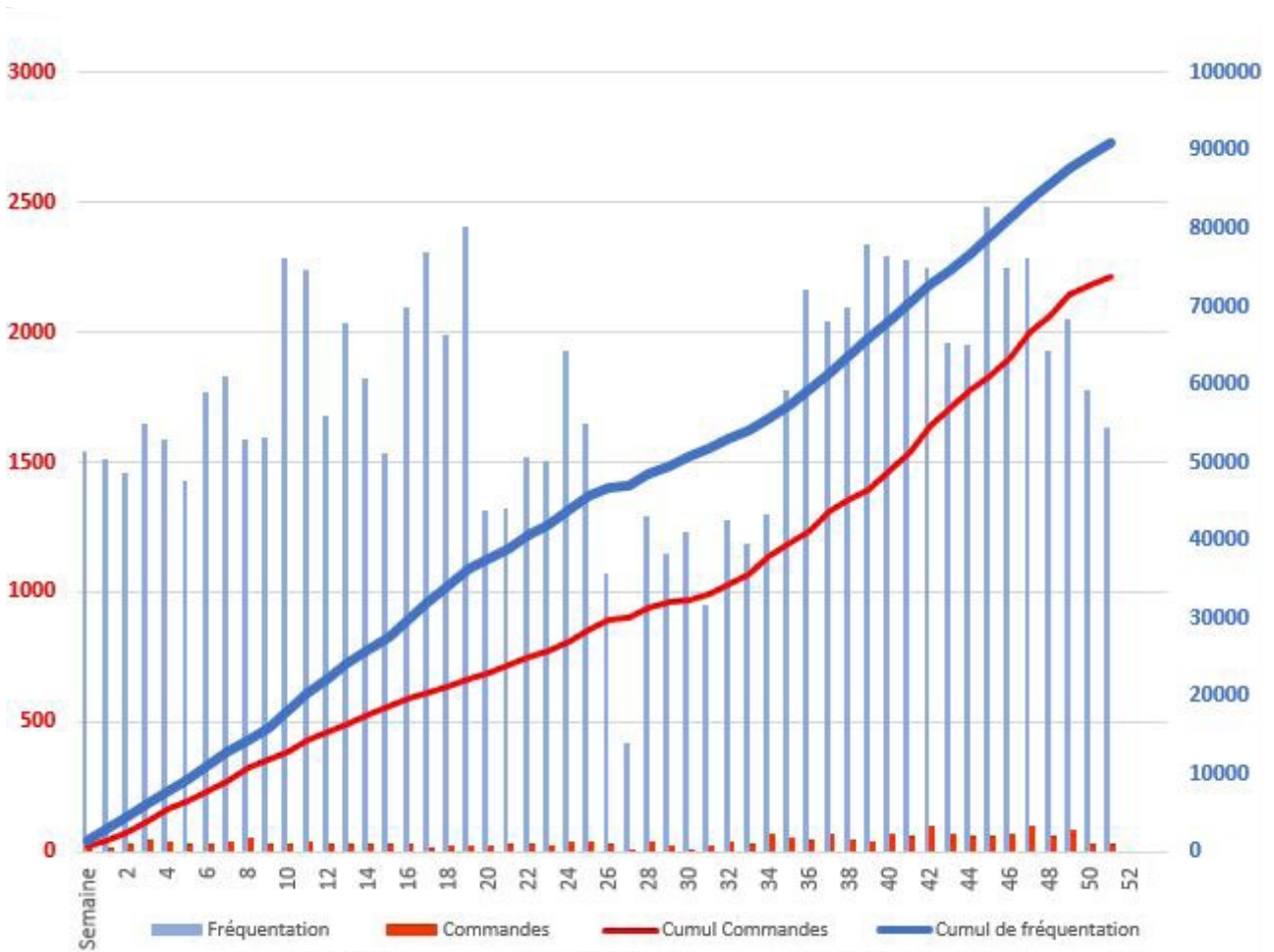
Groupe de travail ingénierie accueil :

2 réunions

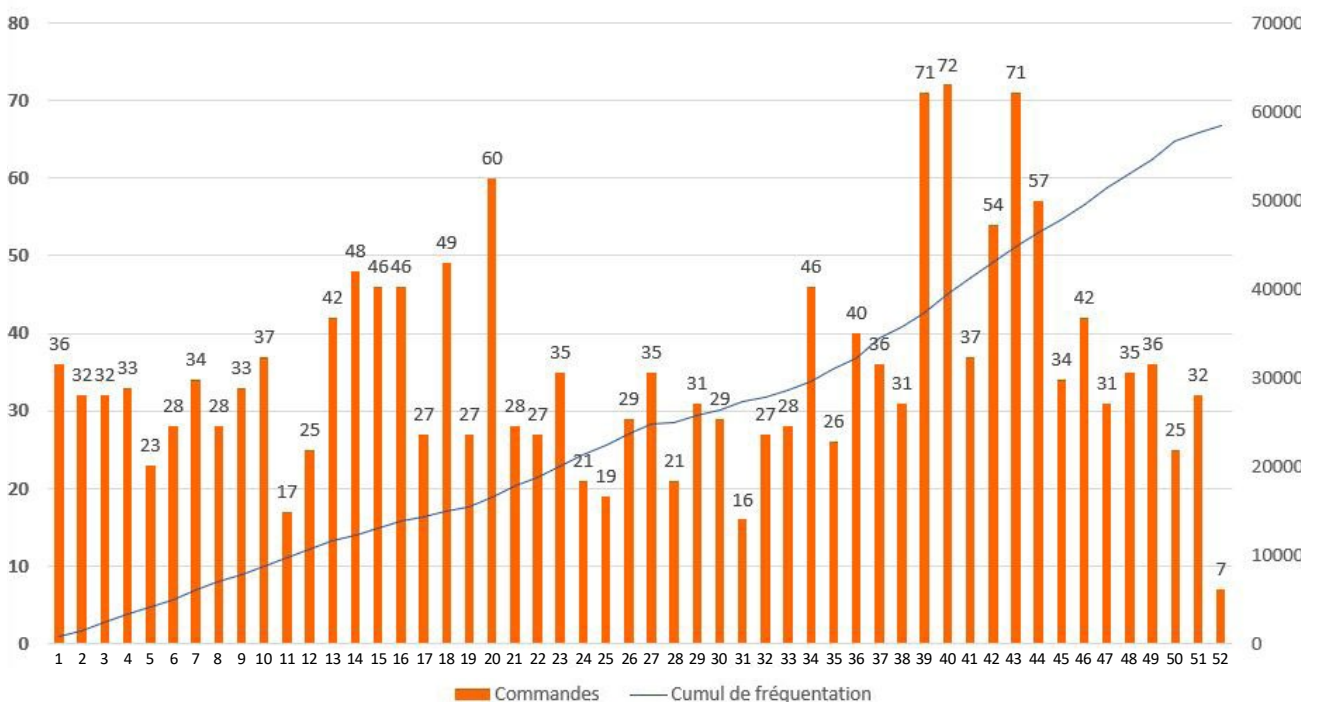
Évolution de la fréquentation



Évolution de la fréquentation et des "prêts à emporter"



Zoom sur l'évolution des "prêts à emporter"



Les animations "balises"



Carnet de vol



Cosplay



Présentation de la saison du "CADO" - Christophe Lidon



Exposition photos "Panjshir"



Jeu de rôle - Raphaël Bardas



Salon du Livre - Zoo Monsters



Saison culturelle SORTIR 2022-2023



85 représentations

soit une hausse de 60% par rapport à 2021

5084 spectateurs scolaires

soit une hausse de 240% par rapport à 2021

9084 spectateurs sur l'année hors scolaires

soit une hausse de 17% par rapport à 2021

111 100 € de recettes de billetterie

soit une hausse de 44% par rapport à 2021

10 000 € de recettes de location et de prestation

soit une hausse de 117% par rapport à 2021

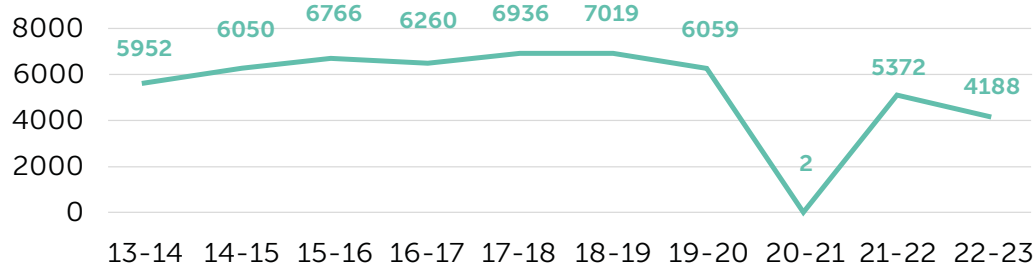
149 jours d'occupation du Tivoli

soit une hausse de 30% par rapport à 2021

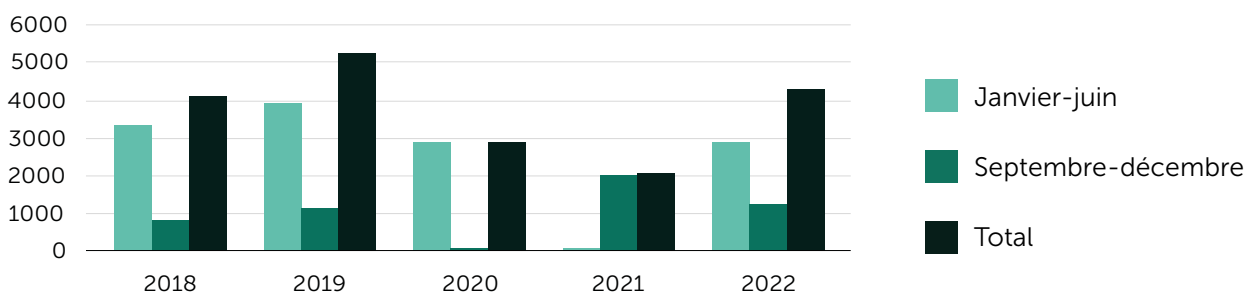
2730 heures d'intermittence
soit une hausse de 240% par rapport à 2021

36 réunions de service

Places vendues lors de l'ouverture de saison (Jour 1)



Fréquentation scolaire



La Maison de la Forêt

En 2022, suite aux difficultés de recrutement d'un agent au poste d'accueil, le site n'a été ouvert au grand public que pendant les périodes de vacances scolaires soit 4 mois et demi (vacances de Pâques, d'été et de Toussaint). Ces fermetures ont eu un fort impact au niveau de la fréquentation. Toutefois avec l'après COVID, le public était au rendez-vous à chaque ouverture et très en demande d'animations : 2525 visiteurs individuels et 78 groupes se sont déplacés en 2022. C'était une période transitoire de reprise de l'activité.

ACTIVITÉS MENÉES EN 2022

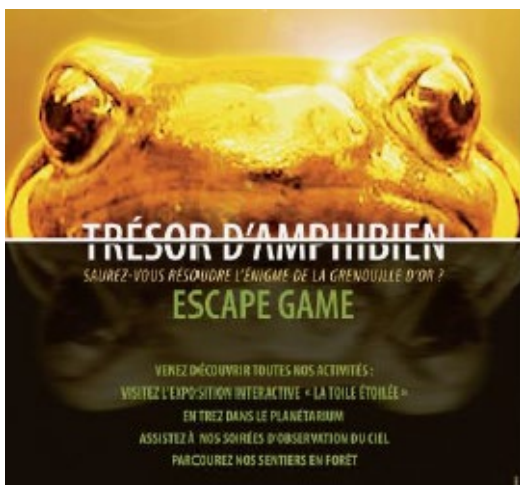


Vacances de printemps du 9 avril au 8 mai 2022

Après une fermeture durant le 1^{er} trimestre 2022, les vacances de printemps ont été synonyme de reprise d'activité. À cette occasion, la Maison de la Forêt a proposé de multiples activités éducatives sur les étoiles :

- Chasse aux œufs le 16 avril
- Planétarium le 21 avril
- Exposition La Toile étoilée
- Atelier nichoir

Bilan du printemps : 250 visiteurs



Activités en été avec l'escape game

Durant les vacances d'été, la Maison de la Forêt a proposé de multiples activités éducatives, dont un nouveau concept : la conception d'un escape game, « Trésor d'amphibien », inauguré le 7 juillet 2022. Une salle, une équipe, des énigmes, 60 minutes pour sortir.

L'objectif de cet escape game est d'arriver à ouvrir deux portes en résolvant des énigmes et retrouver la grenouille d'or. Une expérience unique à vivre en famille ou entre amis pour tout connaître sur les amphibiens.

- Soirées observation du ciel avec des ateliers de cadre lumineux de constellations
- Sorties, balade contée
- Participation au festival astrovalberg fin juillet



Bilan de l'été

530 visiteurs en juillet

548 en août

L'escape game est un concept novateur qui plait aux familles et jeunes adultes



Activités de l'automne

La Maison de la Forêt a proposé de découvrir artistiquement le monde des champignons. Cinq artistes sont intervenus et ont proposé des ateliers en forêt de Montargis.

- Résidence de sculpteurs
- Atelier avec les artistes
- Chasse aux bonbons d'Halloween
- Sorties en forêt

Cette manifestation est le support de nos différentes activités pédagogiques proposées tout au long de l'année et constitue un espace culturel accessible librement en pleine forêt.

Bilan de l'automne

1200 personnes durant les vacances de la Toussaint

AXES DE DEVELOPPEMENT : APPLICATION DU PROJET CULTUREL

Valoriser le territoire et son patrimoine

- Location de l'exposition sur les plantes à la Maison de Loire de Pouilly sur Loire du 9 avril au 6 novembre 2022.
- Mise en place de résidences d'artistes lors des vacances de Toussaint.
- Rencontres avec des scientifiques.

Renforcer la convivialité et l'ouverture des lieux

- Association et travail avec les forces vives (paucourtois, municipalité...)
- Rencontres avec les artistes à l'automne et hébergement chez l'habitant.

Diversifier la nature des projets, sortir du cadre

- Maintenir "Artistes dans la forêt" malgré les difficultés sanitaires.

Encourager et accompagner

- Développement d'actions de sensibilisation (animations proposées à chaque période de vacances scolaires ...),
- Développement d'actions de médiation artistique (animation lors des vacances de Toussaint).

FONCTIONNEMENT DU SERVICE ET RESSOURCES HUMAINES

- Difficulté d'assurer l'ouverture au grand public faute de recrutement permanent d'un agent d'accueil,
- Recrutement d'un agent d'accueil pendant les vacances de Pâques,
- Recrutement de 2 saisonniers pendant l'été et une stagiaire de trois mois de mai à juillet,
- Recrutement de 2 vacataires pendant les vacances de Toussaint pour assurer l'accueil sur site et en forêt.

La politique sportive communautaire



TERRE DE JEUX ET LES CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX (CPJ)

L'Agglomération Montargoise équipée pour gagner

Le label Terre de Jeux 2024 a retenu et homologué **6 équipements de l'Agglomération Montargoise comme Centre de Préparation aux Jeux** :

- Le dojo d'Amilly pour le judo olympique et le taekwondo olympique et paralympique,
- Le gymnase Neveu à Montargis pour la gymnastique artistique,
- La piste BMX à Châlette-sur-Loing pour le BMX Race,
- Le stade Champfleuri à Montargis pour le rugby à 7,
- Le stade Maurice Béraud à Montargis pour le football,
- Le complexe du Puiseaux à Montargis pour le handball.

Cette certification, gage de qualité, référence ces équipements parmi les plus grands de France. Cela offre une visibilité importante auprès des délégations sportives étrangères qui recherchent des sites d'entraînement pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

VIDÉO TERRE DE JEUX 2024

Une vidéo de promotion des sites d'entraînement et du territoire a également été réalisée, elle est accessible sur la chaîne YouTube de l'Agglomération Montargoise :

[TERRE DE VIE] // Agglomération Montargoise // Jeux Olympiques 2024 - Terre de Jeux 2024



LA FLAMME DANS L'AME

Le 15 juin 2022, un parcours de 21.7 kms qui relie les 6 équipements labellisés Terre de Jeux a été effectué en 19 relais par un total de 110 sportifs, commerçants et élus locaux. Cet itinéraire met en valeur les équipements labellisés mais également le territoire de l'Agglomération.

De nouveaux événements fédérateurs verront le jour jusqu'à l'échéance de Paris 2024.



L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE HEUREUSE D'ACCUEILLIR SUR SON TERRITOIRE LES CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS 2022 DU 21 AU 24/06/22

Plus de 700 collégiens de 6 et 5^{ème} ont composé les 87 délégations venues de la France entière, y compris les Outre-mer. Ils se sont affrontés durant 3 jours au stade Champfleuri à Montargis.

SUBVENTIONS DES CLUBS

L'Agglomération Montargoise participe activement au développement de la pratique sportive. Pour ce faire elle a accordé des subventions à différentes associations pour l'année 2022 :

- A.C.C.L.A.M.E (cyclisme) : 6 500 €
- AME Nautique (navigation) : 6 000 €
- C ES AME (escrime) : 11 000 €
- A.M. H.A.N.D.A. Education (handball) : 12 200 €
- A.M.E. BASKET : 14 000 €
- DREAM (rugby) : 5 000 €
- Les ECHECS dans l'AME : 7 000 €
- GYM AME : 6 000 €
- UNSS : 5 000 €

Un soutien aux athlètes locaux a également été apporté avec l'aide à la performance pour certaines structures :

- Guidon Châlettois (cyclisme) : 12 000 €
- Cercle Pasteur de Montargis (gymnastique) : 7 600 €
- L'Union Sportive Châlette (taekwondo) : 4 500 €
- L'Académie d'Escrime de Montargis : 4 000 €
- USM Voile : 600 €
- Ring Mandorais : 2 450 €
- Twirling : 500 €
- Échiquiers du Gâtinais : 250 €



CENTRE MÉDICO-SPORTIF

Dans le cadre de sa Politique Sportive, l'Agglomération Montargoise permet à l'ensemble des licenciés de l'agglomération de bénéficier gratuitement d'une **consultation chez le médecin pour la réalisation d'un certificat médical**.

Situé au 1er étage du centre commercial de la chaussée, le Centre Médical Sportif sur prise de rendez-vous téléphonique (06.49.25.22.78) permet aux licenciés de l'agglomération d'avoir accès gratuitement à une consultation médicale prise en charge par l'agglomération et réalisée par un médecin du sport.

N'ayant pas eu de médecin sur la période de janvier à octobre 2022, les visites médicales pour la délivrance d'un certificat médical pour une activité sportive ont été suspendues. 39 personnes ont pu bénéficier d'un RDV dès la reprise en novembre 2022.

SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE (S.S.O)

Dans le cadre de sa Politique Sportive, l'Agglomération Montargoise a développé le Sport Santé sur Ordonnance.

L'activité physique représente un facteur de protection contre les maladies :

- 2 fois plus de risques de développer une maladie cardio-vasculaire en cas d'inactivité,
- réduction de 60% du risque de cancer du côlon,
- diminution de 50% des fractures du col du fémur chez la femme (ostéoporose),
- prévention du diabète et de l'obésité,
- selon l'OMS la sédentarité est le 4ème facteur de risque de mortalité, : 6 à 9% des décès dans le monde sont dus à une inactivité.

Véritable enjeu sociétal, le Sport Santé sur Ordonnance est inscrit dans le contrat Local de Santé (fiche 4.1.1). Fort de ce constat, l'Agglomération Montargoise a développé cette action dans le cadre de sa politique sportive .

Suite à la prescription par le médecin, **chaque patient bénéficie de 20 séances d'activité physique** adaptée. Il est dirigé vers le Centre Médico Sportif de l'Agglomération Montargoise pour mettre en place cette programmation. Un bilan d'évaluation initial est réalisé par un kinésithérapeute référent ou un enseignant en Activité Physique Adaptée. 20 séances d'activités physiques adaptées, prises en charge par l'Agglomération, lui sont proposées et le patient choisit l'activité qu'il souhaite pratiquer au vu de l'offre. A l'issue de ces 20 séances un bilan d'évaluation comparatif final est effectué ; l'objectif est que le patient continue cette activité de façon autonome suite aux 20 séances.

En 2022, **34 patients** ont été dirigés par les médecins vers le dispositif Sport Santé sur Ordonnance.

SPORT ENTREPRISE PROPOSÉ AUX AGENTS DE L'AGGLOMÉRATION

Mise en place du dispositif Sport Entreprise au sein de l'Agglomération

L'Agglomération Montargoise, dans le cadre de sa Politique Sportive Communautaire, a pour objet de promouvoir par son programme d'action la pratique de l'activité physique par tous et pour tous, et de faire de chacun un acteur de sa santé.

La lutte contre l'inactivité physique est désormais une priorité de toute politique de santé publique, la sédentarité étant devenu le 4ème voire le 3ème facteur de risque de mortalité au niveau mondial après l'hypertension artérielle, le tabac et le diabète.

De nombreuses publications scientifiques ont largement démontré les bienfaits de l'activité physique sur la santé que ce soit en prévention primaire, secondaire ou tertiaire.

Une pratique régulière améliore la qualité de vie, augmente l'espérance de vie en bonne santé, réduit les frais médicaux secondaires de nombreuses maladies chroniques et diminue en particulier les récurrences de cancer du sein et du colon.

Malgré de nombreuses campagnes de prévention, le taux d'inactivité ne cesse d'augmenter en France. En 2018, seulement 43% des français déclaraient faire une activité physique au moins une fois par semaine contre 48% en 2009.

Cependant seulement 1 chef d'entreprise sur 5 propose à ses employés cette possibilité. Dans sa volonté de favoriser la pratique de l'activité physique chez le plus grand nombre, l'Agglomération a souhaité offrir **la possibilité à ses agents de pratiquer une activité physique** adaptée, régulière, encadrée par un professionnel qualifié, pendant la pause méridienne :

- 2 créneaux d'activités par semaine sont proposés aux salariés : lundi et vendredi de 12h25 à 13h10,
- Cette activité est encadrée par un professionnel mis à disposition par l'Union Sportive Municipale de Montargis Omnisport,
- La rémunération de cette activité est prise en charge par l'Agglomération et est donc gratuite pour le salarié.

UNE AGGLO SOLIDAIRE

L'accessibilité

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS DE BUS

- Montargis : Arrêt SIRENE RD94, des deux côtés (dans le cadre des sécurisations V3ter),
- Villemandeur : Arrêt SOLIN RD961 Rue Chambon, des deux côtés (dans le cadre des sécurisations V3ter),
- Vimory : Arrêt RD42 MAIRIE des deux côtés (dans le cadre de l'aménagement de la traversée Sud du bourg sur le RD42).

La loi LOM adoptée le 24/12/2019 a pour ambition de renforcer l'accessibilité des services de transport et encourager leur usage pour les personnes en situation de handicap.

Le **service Moov'Amelys** est le service dédié aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et permet de réserver un transport pour un trajet particulier.



15 usagers

du service Moov'Amelys



1119

trajets effectués

Cohésion sociale et politique de la ville

CONTRAT DE VILLE : UN DISPOSITIF AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Il s'agit d'un contrat co-signé avec l'Etat qui consiste à mettre en œuvre **des projets** dans le cadre du développement social urbain **en faveur des habitants des quartiers définis comme prioritaires** par la politique de la ville. Ainsi, les quartiers de la Chaussée, le Bourg-Chautemps, le Plateau (Kennedy), et Vésines bénéficient de ces actions. Le contrat de ville a été signé en 2015 pour une durée de 6 ans.

En 2022, **38 actions** ont été validées dans le cadre de ce dispositif représentant un coût total de projets de 2 632 558 euros. La dotation allouée par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) au Contrat de Ville de l'Agglomération Montargoise pour l'exercice 2022 s'est élevée à 193 208 €. A cette dotation s'ajoute la subvention de l'Agglomération à hauteur de 123 877 euros.

Par ailleurs, 3 associations ont pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de crédits de droit commun représentant un montant de 36 122 euros.

ESPACE MULTI-SERVICES DE L'AME (EMA)

L'Espace Multi-Services est un équipement de l'Agglomération Montargoise d'une superficie de 1 141 m² qui a ouvert ses portes en 2014. La vocation de cet équipement communautaire est d'apporter à la population de ce quartier prioritaire **une offre de services de proximité**, tant publics que privés, importante.

Cette volonté de l'Agglomération s'est construite autour de 3 axes :

1. Un Pôle « services et accueil général » organisé par une convention originale entre l'AME et le PIMMS. L'objet de cette convention est de favoriser l'accès de la population aux services publics et améliorer la vie quotidienne des habitants en proposant à ses utilisateurs des services de type généraliste, des actions de prévention et de médiation visant à réduire leurs éventuelles difficultés.

2. Un Pôle « Enfance-Famille » structuré par la présence permanente de :

- la PMI (Maison du Département)
- du Centre de Planification et d'Éducation familiale (CCAS Ville de Montargis)
- la halte Garderie (AMA)

3. Un Pôle « Vie de Quartier » animé par la présence :

- de résidents permanents tels que le Centre Social de l'AMA qui propose à la population des activités dédiées à la petite enfance (halte-garderie), à l'enfance (soutien scolaire, ateliers parents/enfants pendant les vacances...), à la famille et aux adultes (ateliers sociaux linguistiques, ateliers de loisirs créatifs...)
- de résidents occasionnels sollicitant la location de salle pour permettre la mise en œuvre d'activités adaptées aux besoins de la population du quartier. Concrètement la mise à disposition de salle permet de compléter l'offre de services de l'EMA par la présence d'intervenants extérieurs tels que le CIDFF, la BGE, Lien social et Médiation, AVL, la Maison du Département, ou encore la Banque de France. Ces résidents occasionnels opèrent de manière hebdomadaire dans l'établissement.

L'année 2022 a permis la mise en place de **5 partenariats nouveaux** avec le PRE de l'Agglomération Montargoise, le Défenseur aux Droits, la Ligue de l'Enseignement, le Conservatoire de Musique de la Mairie de Montargis, l'Association « 1001 mots ». Certains de ces partenariats, signés en 2022, ont débuté dès 2022 et d'autres en tout début d'année 2023.

966 réservations de salles ont été effectuées en 2022

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La Commission des Affaires Sociales et Santé s'est réunie pour étudier **les demandes de subvention 2022 à caractère social** suivantes : CCAS de Montargis pour le CPEF (centre de planification et d'éducation familiale), ORPADAM-CLIC, IMANIS pour GEM'BOUGE (groupe d'entraide mutuelle), Vaincre la Mucoviscidose, Association Montargoise d'Animation (AMA), Mille Sourires, Amis des 4 Saisons, Banque alimentaire du Loiret, Addictions Alcool Vie Libre, Petits Frères des Pauvres, PIMMS Médiation.

Les élus du Conseil communautaire ont approuvé l'attribution des subventions ci-après, représentant une enveloppe globale de 256 140 € au titre de l'exercice 2022.

- CCAS pour le CPEF : Contribution de 45 000 €
- ORPADAM-CLIC : Subvention de 45 000 €
- IMANIS GEM'BOUGE : 11 000 €
- Vaincre la Mucoviscidose : 2 600 €
- Association Montargoise d'Animation (AMA) : Subvention de 43 700 €
- Mille Sourires : 5 000 €
- Amis des 4 Saisons : 29 000 €
- Banque alimentaire du Loiret : 15 000 €
- Addictions Alcool Vie Libre : 400 €
- PIMMS du Plateau : 30 000 €
- IMANIS pour le dispositif de prise en charge de l'hébergement des femmes victimes de violence : 29 440 €

Prévention et citoyenneté

Le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté (SOPC) est pensé comme une action cible des politiques publiques qui viennent **favoriser la citoyenneté et l'insertion**, mais aussi **soutenir les parents**, afin de permettre **la réussite des familles**. La déclinaison du SOPC et la mise en œuvre de ses dispositifs d'intervention s'inscrivent dans le cadre du Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité. D'autres interventions liées à la tranquillité publique et au lien social ont nécessité un travail transversal avec différents partenaires sur les quartiers dits prioritaires dans le cadre du Contrat de Ville, sur un périmètre d'intervention de Montargis et de Châlette-sur-Loing (la Chaussée, le Bourg-Chautemps, Vésines et le Plateau).

Les Agents de Prévention et de Citoyenneté ont pour mission dans une relation d'écoute et de dialogue cohérent de :

- faciliter les échanges,
- accompagner et développer la capacité d'initiative et de projet dans les quartiers,
- accompagner et informer les habitants dans leurs démarches,
- orienter les habitants vers les structures compétentes,
- créer du lien social.

Le Référent Technique est habilité Aidant Connect et Promeneur du Net, depuis juin 2022.

Principales actions menées en 2022

16 mesures de responsabilisation
soit 177 heures

Ces mesures sont mises en place pour éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative, en visant à limiter les décisions d'exclusion.

147 appels dans le cadre de la convention avec le CSU de la ville de Montargis

235 visites de courtoisie

6 personnes prises en charge en Travail d'Intérêt Général

Le Travail d'Intérêt Général est une peine alternative à l'incarcération qui consiste en un Travail Non Rémunéré ou à une Mesure de Réparation au sein d'une association, d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une personne morale de droit privé, chargée d'une mission de service public.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a validé le programme d'actions inscrit dans le cadre du COPS. L'une des actions retenues est la mise en place d'un dispositif de médiation pour les Quartiers Prioritaires du Contrat de Ville.

Le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté intervient auprès des personnes troublant la tranquillité publique et/ou les espaces communs des bailleurs, situés en quartier prioritaire, dans une relation d'écoute et de dialogue cohérent. L'objectif opérationnel attendu consiste également à intervenir rapidement sur des conflits de voisinage émanant du bailleur, d'un locataire ou d'une tierce personne, de les désamorcer, et apaiser les personnes impliquées par le dialogue.

Conflits de voisinage et interventions de tranquillité publique

10 dossiers

3F Centre Val de Loire
La Chaussée : 1 dossier

LogemLoiret
Le Bourg-Chautemps :
1 dossier

Valloire Habitat
La Chaussée : 6 dossiers
Le Bourg-Chautemps :
1 dossier
Le Plateau : 1 dossier

83 interventions de Tranquillité publique

Dans le cadre de ses activités liées à la Citoyenneté, le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté est co-organisateur du dispositif : « Le Salon du Livre ».

Bilan de l'Été de Proximité

Le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté met en place un dispositif "Un Été de Proximité" qui mobilise différents partenaires, associations et institutionnels. Cette action partenariale a pour but de favoriser la mixité, elle permet de créer du lien social entre les habitants et de rapprocher les institutions des habitants sur le site du lac des Closiers, en proposant, à un large public, de découvrir des activités diverses : ludiques, sportives, culturelles, collectives...

Dans le cadre de ses activités liées à la Citoyenneté, le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté a accompagné 3 jeunes de la Mission Locale sur des périodes de mise en situation en milieu professionnel pour un total de 157 heures.

8855 entrées

**40 jours
d'ouverture**



DISPOSITIF PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Les Programmes de Réussite Éducative sont des programmes issus du plan de cohésion sociale de 2004 (programmes 15 et 16) et de la loi de programmation pour la cohésion sociale de janvier 2005.

« L'objectif du Programme « Réussite Éducative » est d'accompagner dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité, des enfants et des adolescents qui présentent des signes de fragilité. Il s'agit de construire avec le jeune et sa famille un parcours de réussite, au carrefour de l'approche individuelle et de l'approche collective ».

Le Programme de Réussite Éducative de l'Agglomération Montargoise concerne 21 établissements répartis de la manière suivante :

Chalette-sur-Loing :

- 9 écoles REP,
- 2 collèges dont 1 en REP,
- 1 lycée.

Montargis :

- 4 écoles REP et 3 écoles accueillant de jeunes habitants en QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville),
- 2 collèges dont 1 en REP.

Le dispositif du PRE bénéficie d'un accompagnement financier de l'Etat qui permet sa mise en œuvre opérationnelle. Le dispositif du PRE concerne les domaines suivants :

- **La parentalité** (soutien à la parentalité ; programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) : 53 familles concernées durant l'année,
- **La scolarité** (Devoirs en famille ; Aide aux devoirs ; les Ateliers Coup de Pouce) : 96 enfants ont bénéficié de ces actions,
- **La santé** (Suivi enfant/parent) : 33 enfants concernés,
- **La culture et le sport** (en lien avec les services des 2 communes du périmètre PRE) : 74 enfants concernés.



Police intercommunale

Placée sous l'autorité directe des maires, la police intercommunale contribue à assurer les fonctions de police dont le maire de chaque commune est responsable. Elle veille sur le territoire de **9 communes** (Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory) au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la tranquillité publique.

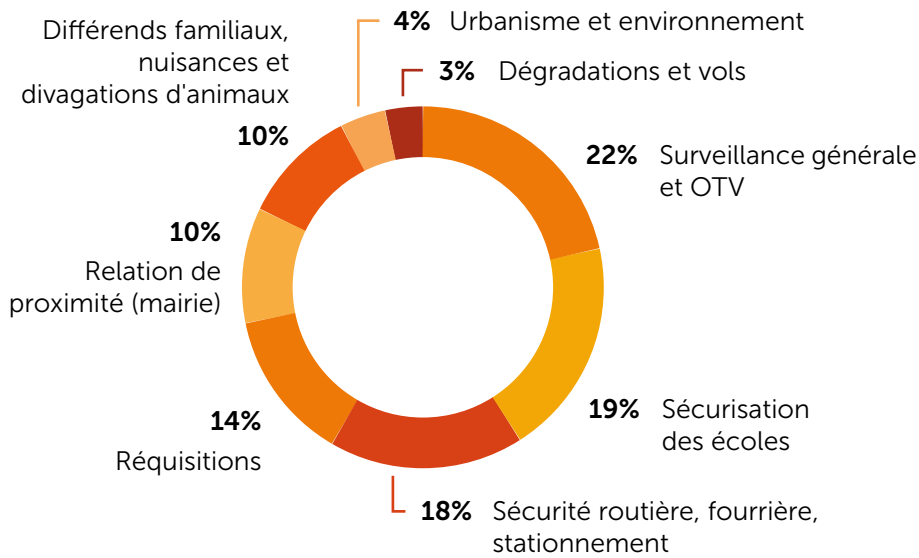
Elle est installée à Cepoy. L'équipe est composée de **6 agents** : un chef de service, responsable du service chargé de coordonner l'activité des agents sous ses ordres et d'assurer la direction administrative, technique et opérationnelle du service, de 4 brigadiers-chefs-principaux et de 1 brigadier qui sont chargés de l'application de l'ensemble des directives du service.

Chaque jour, deux patrouilles interviennent sur l'ensemble du territoire des 9 communes, ayant pour objectif le contrôle du stationnement, les Opérations Tranquillité Vacances et d'une manière générale de veiller au respect des différents arrêtés municipaux relatifs à la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, et de rassurer par leur présence la population en établissant un contact avec celle-ci.

En période scolaire la sécurité est assurée chaque jour aux abords d'un des établissements scolaires différents situés sur les communes du secteur.

Ils assurent également dans le cadre de la sécurité routière les missions de contrôles routiers (respect du code de la route, de la vitesse, du stationnement,) sur l'ensemble des neuf communes ainsi que des contrôles communs avec les brigades de la gendarmerie nationale.

Répartition des principales missions effectuées



939
mains courantes
en 2022

L'année 2022 en chiffres

939 interventions multiformes

(accidents de la route, cambriolages, fugues, tapages, violences conjugales, outrages, chiens dangereux, incendies, fuites d'eau et de gaz, divagations d'animaux, fourrières, décharges sauvages, urbanisme...).

203 verbalisations concernant la sécurité routière

(stationnements gênants, les divagations d'animaux ainsi que toutes les infractions au code de la route, excès de vitesse, stop, téléphone portable, port du casque...).

154 résidents

ont sollicité le service de la Police Intercommunale pour la surveillance de leurs habitations dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances ».



UNE AGGLO ENGAGÉE

L'eau dans l'Agglomération Montargoise

L'Agglomération Montargoise a une vue complète du cycle de l'eau de son territoire. Elle est compétente en matière d'eau potable, assainissement et eaux pluviales. Elle gère également les milieux aquatiques et la prévention des inondations.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'AGGLOMÉRATION

L'Agglomération Montargoise se doit de surveiller la qualité de l'eau distribuée aux usagers de son territoire.

Ce service est assuré par délégation de service public pour les communes d'Amilly, Châlette-sur-Loing, Montargis, Pannes et Villemandeur et par des Syndicats Mixtes d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) pour les 10 autres communes. Les syndicats de Chevillon-sur-Huillard, Oussoy et Puy-la-Laude assurent le service de l'eau potable en régie, le syndicat de Montcresson confie la production de l'eau potable à VEOLIA par le biais d'une prestation de service et le syndicat de Château-Renard est en délégation de service public avec SAUR.



2,63 euros TTC/m³

Prix de l'eau potable au 1^{er} janvier 2022

2,75 euros au 1^{er} janvier 2023

Principaux travaux réalisés en 2022 sur le réseau d'eau potable

Renouvellement de réseau en maîtrise d'œuvre interne :

Montargis :

- Rues du Grenier à Sel, Neuve du Patis et de la Tour du Sault (345 ml)
- Rue de Vaublanc (87 ml)
- Rue Gambetta – portion rue Général Leclerc / Rue du Bon Guillaume (273 ml)
- Pont Saint Nicolas – remplacement du calorifugeage (25 ml)

Villemandeur :

- Rue du Général de Salles – carrefour Nord

Renouvellement de réseau dans le cadre du contrat de DSP SUEZ :

Chalette-sur-Loing :

- Rue Roger Salengro (280 ml)
- Rue du Gué aux biches (740 ml)

Montargis :

- Rue Cormenin (200 ml)
- Boulevard du Chinchon (320 ml)

Villemandeur

- Rue Chambon (440 ml)

Extension de réseau en maîtrise d'œuvre interne :

Amilly :

- Chemin des Hautes Varennes (200 ml)
- Rue de la Tuilerie (33 ml)

Chalette-sur-Loing :

- Rue de la Lisique (85 ml)

Réhabilitation de branchements plomb :

Au cours de l'année 2022, 260 branchements plomb ont été remplacés dans le cadre de campagnes spécifiques organisées par SUEZ et d'opérations de renouvellement de réseau financés par le budget annexe eau potable ou par SUEZ dans le cadre du contrat de délégation.

Etudes réalisées en 2022

Maîtrise d'œuvre interne :

- Renouvellement de réseau : rue Raymond Tellier à Amilly

Maîtrise d'œuvre externe :

- Réhabilitation du château d'eau du Bourg à Pannes

PROTECTION DU MILIEU NATUREL

L'Agglomération Montargoise est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif, compétence assurée par délégation de service public (SUEZ EAU France). La gestion des eaux pluviales est gérée directement par l'Agglomération.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La part assainissement de la facture d'eau contribue au fonctionnement d'environ 380 kilomètres de réseaux d'assainissement, 156 postes de refoulement et 6 stations d'épuration.

1,99 euros TTC/m³

Prix de l'assainissement collectif en 2022
2,08 euros en 2023

472 dossiers

d'autorisations d'urbanisme adressés en 2022 pour avis techniques en assainissement eaux usées/eaux pluviales (et ponctuellement voirie et eau potable)

100

branchements

d'assainissement eaux usées réalisés en 2022 (branchements isolés + extensions de réseaux)

485 765 €

Montant des taxes mises en recouvrement pour les branchements d'eaux usées et les Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) en 2021

Principaux travaux d'assainissement réalisés en 2022

Travaux de réhabilitation :

Châlette-sur-Loing :

- Réhabilitation de réseau (tranchée ouverte) : rue Georges Bizet, rue de la Folie, rue du Château
- Réhabilitation de réseau (sans tranchée) : rue du Château/Claude Debussy, rue des Tilleuls/Acacias

Montargis :

- Réhabilitation du réseau (tranchée ouverte) : rue de l'Europe, rue Gambetta
- Réhabilitation de réseau (sans tranchée) : rue Emile Mengin

Pannes :

- Réhabilitation du réseau (tranchée ouverte) : rue du Moulin

Villemandeur :

- Réhabilitation de réseau (tranchée ouverte) : rue Henri Chaintreau, rue Alexandre Dumas, rue des Déportés

Travaux d'extension du réseau EU :

Amilly :

- chemin des Hautes Varennes, rue du Gué, chemin des Sables

Conflans-sur-Loing :

- les pentes de la Rougerie

Corquilleroy :

- rue de Saint Séverin

Villemandeur :

- chemin de la Cannetière

Travaux des Stations d'épuration (STEP) :

STEP de l'Union

- Couverture de l'aire de stationnement des bennes à boues
- Traitement des fissures et ravalement extérieur du local d'exploitation
- Mise en œuvre d'un dispositif anti-éclaboussures en périphérie du bassin d'aération

STEP de Chevillon bourg

- Plantation d'une nouvelle haie paysagère

Etudes réalisées en 2022

Réseau des eaux usées :

- Extension de réseau EU : le Migneret- Chevillon-sur-Huillard
- Réhabilitation de branchements : rue Ernest Malâtre – Montargis
- Mise en séparatif de réseau EU : rue de la Mairie – Saint Maurice-sur-Fessard
- Réhabilitation de réseau : rue de la Varenne – Saint Maurice sur Fessard
- Renforcement de réseau EU : Villemandeur – Pannes – Chalette-sur-Loing

Finalisation du Schéma directeur d'assainissement (SDA) eaux usées et eaux pluviales.

Extension des réseaux eaux usées 2023 Amilly-Conflans-Pannes (Maitrise d'œuvre interne).

Réhabilitation de réseau eaux usées sans tranchée (Amilly/Villemandeur/Vimory), selon les priorités du SDA - Maitrise d'œuvre interne.

Stations d'épuration :

STEP des Prés Blonds

- Etudes de maîtrise d'œuvre avant travaux
 - Réhabilitation génie civil des deux dessableurs dégraisseurs
 - Réhabilitation des deux canaux venturi de comptage de sortie
- Campagne de suivi analytique pour évaluer l'effet épuratoire de la zone humide des Prés Blonds sur la qualité des eaux en sortie de station (campagne de prélèvement pour analyse en mars, juillet et octobre)

STEP de l'Union

- Candidature à l'appel à projet Eau & Biodiversité lancé par l'AESN : création d'une zone de rejet végétalisée de la sortie de la station jusqu'au point de rejet au Loing.

STEP des Prés Blonds et de l'Union

- Renouvellement de l'autorisation environnementale des deux installations et de leur système de collecte.

STEP de St Maurice-sur Fessard

- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de l'installation.

Diagnostic permanent :

Dans le cadre de la démarche d'action de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux (RSDE), la phase 2 de l'étude de diagnostic à l'amont du système d'assainissement collectif débouchant sur les STEP d'Amilly et de Chalette-sur-Loing a été réalisée. Cette seconde phase a porté sur l'identification des contributeurs potentiels et l'identification des émissions potentielles de micropolluants.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'Agglomération a mis en place le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) dont le rôle consiste en la réalisation du diagnostic initial, le contrôle du bon fonctionnement et du bon entretien des installations individuelles.

89 entretiens

des installations d'assainissement non collectif

25 demandes

d'autorisations d'installation d'assainissement non collectif

110 contrôles

de bon fonctionnement

ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

En matière d'eaux pluviales, l'Agglomération Montargoise est compétente pour la totalité des ouvrages, de la collecte au rejet (avaloirs, collecteurs, bassins, dispositifs de traitement).

Principaux travaux d'assainissement réalisés en 2022

- Busage de fossé EP : rue de Maltaverne – Amilly,
- Extension de réseau EP (tranchée ouverte) : rue Claude Debussy – Chalette-sur-Loing,
- Busage de fossé EP : route d'Oussoy - Lombreuil,
- Création de bassins EP : rue Duchesne Rabier – Montargis,
- Réhabilitation de réseau EP : rue de Sainte Catherine – Pannes,
- Réhabilitation de réseau EP : rue du Moulin – Pannes.

Etudes réalisées en 2022

- Extension de réseau : rue du maréchal Juin – Amilly,
- Busage de fossé : rue André Gide – Chalette-sur-Loing,
- Busage de fossé : rue de la Mairie – Conflans-sur-Loing,
- Réhabilitation structurelle du St Lazare – Montargis,
- Finalisation du zonage EP + règlement.

Transition écologique

Les projets présentés ci-après soulignent une nouvelle fois les engagements de l'Agglomération Montargoise en faveur du développement durable et de la transition énergétique, dans la continuité des actions entreprises depuis plusieurs années.

Conseil en Orientation Energétique du Patrimoine-COEP

L'AME et les communes de Villemandeur et Vimory ont fait l'objet d'une cartographie de l'état de leur patrimoine public et d'études détaillées sur les bâtiments les plus déperditifs. Pour l'AME, il a été réalisé un audit énergétique pour le Tivoli, le complexe sportif du Château-Blanc et l'hôtel communautaire.

Organisation des premières assises intercommunales de la biodiversité

	Programme	Intervenants	Présents
Mercredi 21/09 matin	Plénière d'ouverture au Tivoli	<p>Inauguration de l'exposition "La biodiversité et nous" à l'espace THOUVENOT (prêt Agence Régionale de Biodiversité 30/09).</p> <p>Patrick SCHEYDER : conférence « George SAND et la défense de la forêt de Fontainebleau.</p> <p>Département du Loiret : présentation de la démarche des Espaces Naturels Sensibles avec les témoignages des communes de Chalette-sur-Loing et Amilly.</p> <p>Ville de Montargis : programme d'actions Territoire Engagé pour la Nature.</p> <p>EPAGE du Loing/CEN Centre-Val de Loire : le cas des prairies humides de l'Ouanne.</p>	50 en accès libre : élus du Gâtinais Montargois, habitants AME, associations, partenaires publics
Mercredi 21/09 après-midi	Exposition photos du Conseil Municipal des Jeunes et sensibilisation à la faune/flore	Maison de la Nature et de l'Eau à Chalette-sur-Loing.	10 sur inscription : élus, techniciens, enfants.
	Circuit des 3 étangs « Savoies et Népruns » à Amilly	Association Gâtinais Nature.	15 sur inscription: élus, habitants, partenaires.
Judi 22/09 journée	Animation avec l'école élémentaire de Paucourt	Centre National de la Propriété Forestière-CNPF	70

Jeudi 22/09 matin	Animation sur les amphibiens et présentation de la gestion forestière locale/sylviculture en futaie régulière	Maison de la Forêt de l'AME/ONF	15 sur inscription : élus, techniciens, collectivités extérieures
Jeudi 22/09 après-midi	Sortie « Bâti et biodiversité » Villemandeur bourg	Loiret Nature Environnement	15 sur inscription : élus, techniciens, partenaires
	Visite de l'ENS du Puiseaux/Vernisson Villemandeur	Département du Loiret	10 sur inscription : élus communaux, techniciens
CLÔTURE AU DOMAINE DE LISLEDON-VILLEMANDEUR			25



En illustration : l'animation CNPF à gauche, les Savoies et Népruns d'Amily au centre, l'animation dans le bourg de Villemandeur à droite.

Commission Environnement-Transition Ecologique et Energétique

La commission s'est réunie 6 fois dans l'année. À noter pour rappel que l'Agglomération Montargoise a été labellisée Cap Cit'ergie le jeudi 30 janvier 2020 à l'occasion des Assises Européennes de la Transition Energétique qui se sont tenues à Bordeaux.



MOBILITÉS

L'Agglomération Montargoise est Autorité Organisatrice des Mobilités. Elle a renouvelé sa Délégation de Service Public (DSP) transport pour 6 ans (2019-2024), la faisant évoluer en une DSP mobilités. Cette nouvelle DSP couvre l'ensemble des modes de déplacements (transports en commun, mobilités douces, covoiturage, transport à la demande, ...).

4 bus ont été achetés par l'Agglomération en 2022, afin de renouveler progressivement la flotte de 34 bus.



En 2022, l'Agglomération Montargoise poursuit parallèlement son action en matière de développement des mobilités alternatives, en lien avec son Schéma directeur des modes actifs approuvé en 2021 :



- Aménagement d'une voie cyclable entre Montargis et Paucourt,
- Organisation de 2 challenges (à l'attention des habitants – à l'attention des agents de la collectivité) dans le cadre du dispositif national « Mai à Vélo »,
- Participation au partenariat régional autour de la centrale d'information multimodale « www.jvmalin.fr » : plateforme numérique destinée à communiquer une information claire et accessible aux voyageurs, et à promouvoir l'usage des transports en commun.

Conformément à la loi d'Orientation des Mobilités (LOM), l'AME a instauré son Comité des Partenaires, constitué de 3 collèges :

- Un collège élu : 5 représentants,
- Un collège employeur (public et privé) : 14 représentants,
- Un collège usager et association d'usagers : 11 représentants.

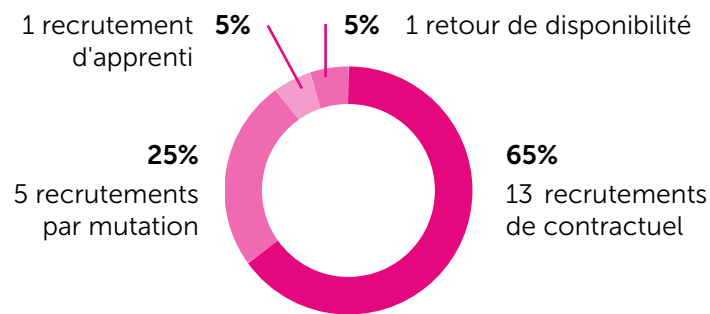
LES MOYENS DE L'AGGLO

Les ressources humaines

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

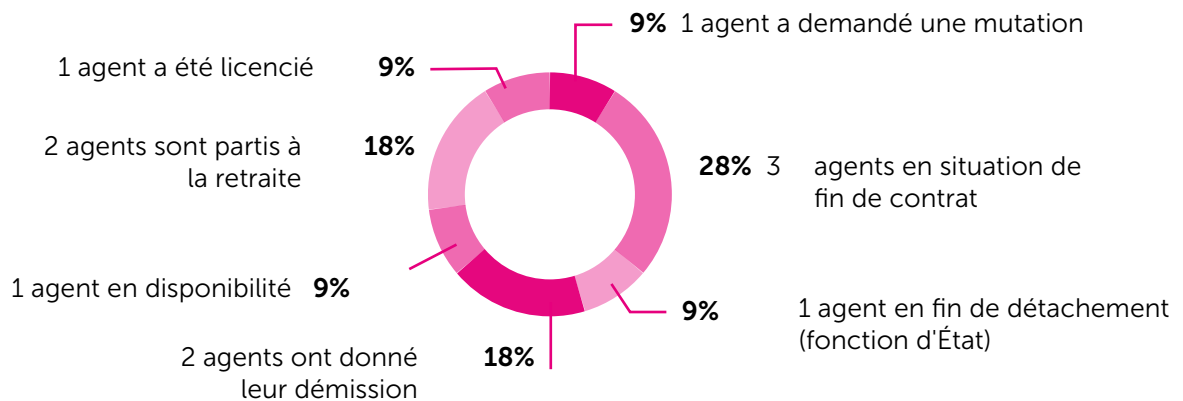
20 agents

sont arrivés en 2022



11 agents

sont partis en 2022



FORMATION

118 agents

sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour

797,5 jours

de formations suivis par les agents

Répartition des 118 agents en fonction de leur catégorie :

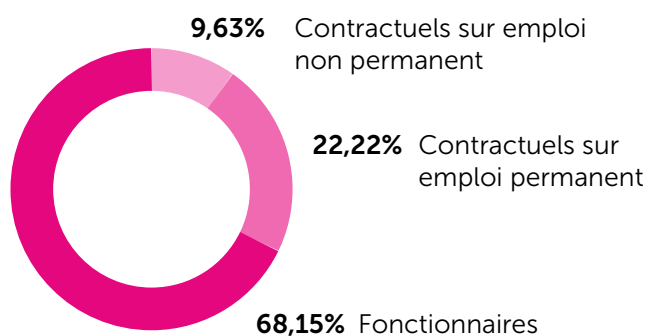


BILAN SOCIAL

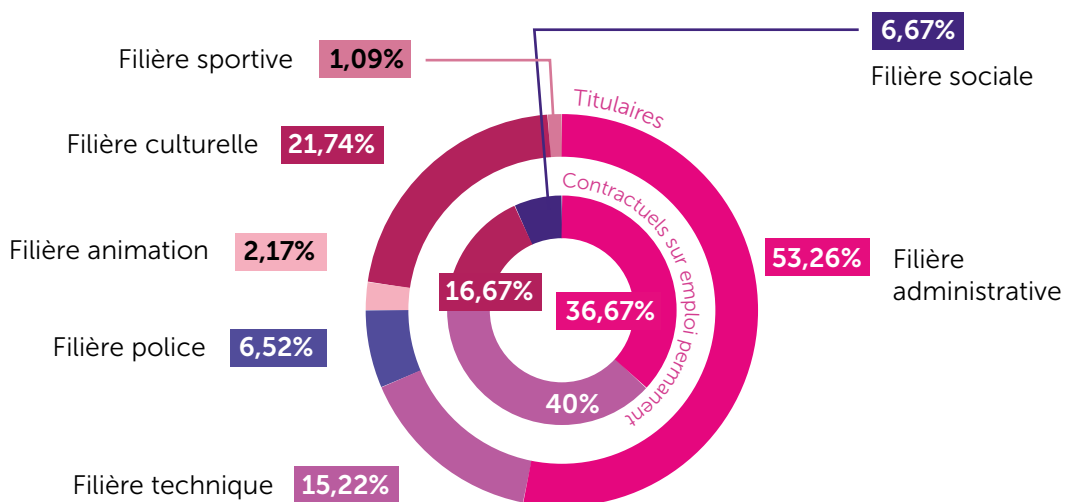
Répartition des effectifs

135 agents

employés par la collectivité au 31/12/2022

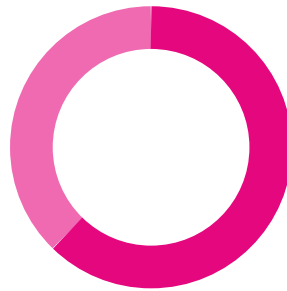


Répartition par filière et statut



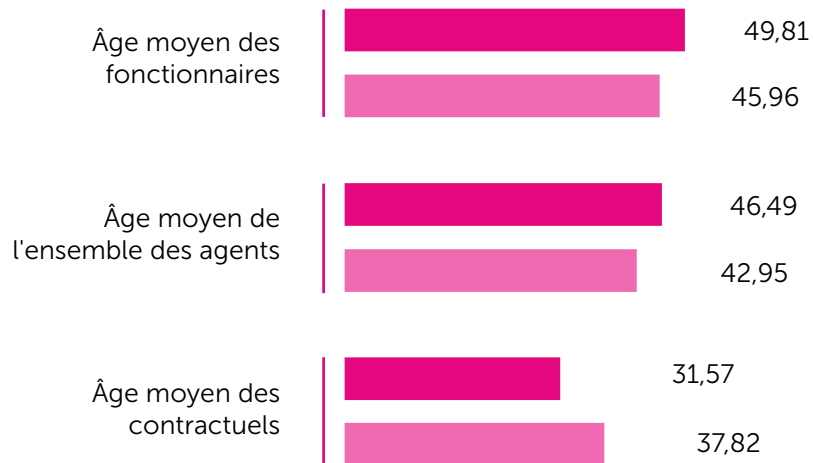
Répartition des effectifs sur emploi permanent par genre

37,7% d'hommes



62,3% de femmes

Pyramide des âges



LES FINANCES

Ce bilan financier résulte de l'analyse du compte administratif 2022 qui a été approuvé au Conseil Communautaire.

Vous y trouverez l'ensemble des réalisations budgétaires, en fonctionnement et en investissement.

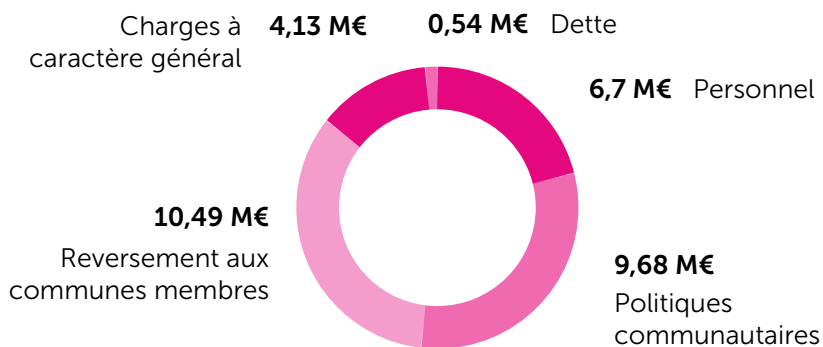
RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

BUDGET GÉNÉRAL : DÉPENSES 59,05 M€ / RECETTES : 60,55 M€

FONCTIONNEMENT

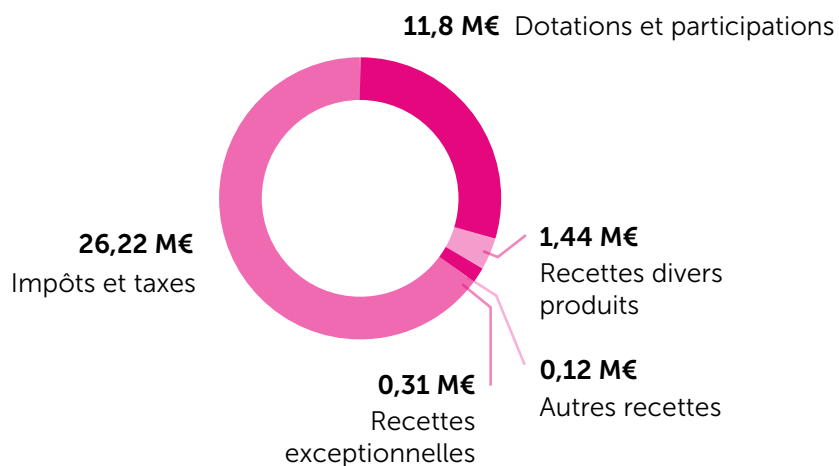
Dépenses réelles de fonctionnement

31,54 M€



Recettes réelles de fonctionnement

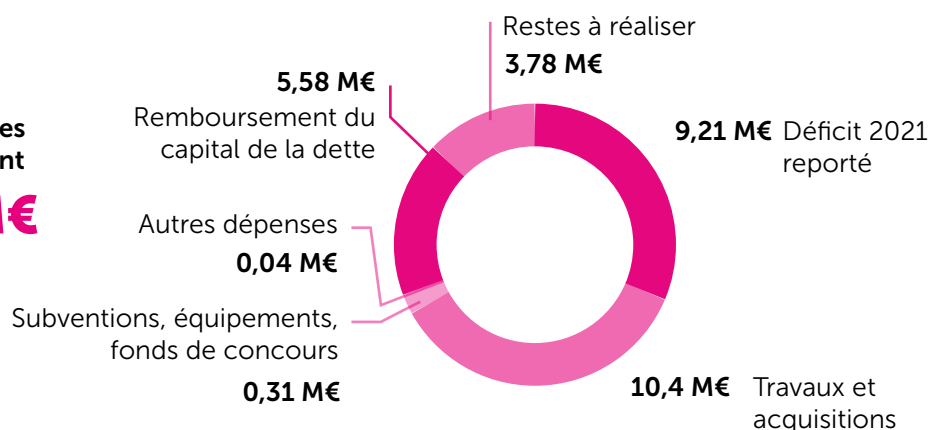
39,89 M€



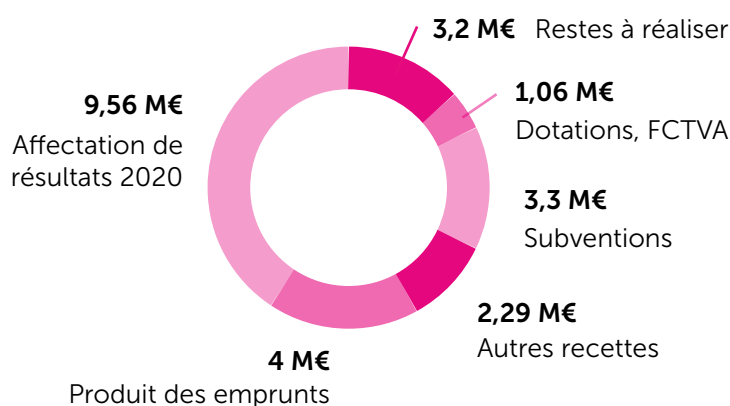
RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022 : 6 848 574,63 €

INVESTISSEMENT

Dépenses réelles
d'investissement
29,32 M€



Recettes réelles
d'investissement
23,41 M€



DÉFICIT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022 : 5 913 254,03 €

INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES EN 2022



Études logiciels
415 480 €



Fonds de concours (cabinets médicaux à Pannes, centre de santé à Chalette-sur-Loing, péniche de Montargis, aides OPAH)
307 504 €



Foncier mobilier
395 300 €



Assainissement pluvial
756 470 €



Complexe sportif (réfection éclairage LED)
186 004 €



Musée (restauration des œuvres et travaux)
373 277 €



Base nautique
85 514 €



Voirie et transport
187 780 €



Acquisition de 4 bus
925 200 €



Acquisition de 38 vélos
39 991 €



Voirie, pistes cyclables, ouvrages d'art, véloroute
4 988 881 €



Travaux port St Roch
2 253 016 €

DÉTAIL DES BUDGETS ANNEXES

	Dépenses	Recettes
▶ Assainissement		
Fonctionnement	2 034 633 €	7 132 118 €
Investissement	2 549 266 €	2 338 197 €
▶ Eau potable		
Fonctionnement	232 721 €	2 558 428 €
Investissement	2 479 082 €	2 076 690 €
▶ Grande prairie		
Fonctionnement	- €	0,59 €
Investissement	381 458 €	- €
▶ ZI Amilly		
Fonctionnement	15 519 €	17 471 €
Investissement	2 232 297 €	- €
▶ Ilot 19		
Fonctionnement	4 433 €	4 433 €
Investissement	289 133 €	- €
▶ Ilot 22		
Fonctionnement	115 232 €	115 232 €
Investissement	115 231 €	115 231 €
▶ Arboria		
Fonctionnement	745 978 €	746 576 €
Investissement	652 441 €	651 348 €
▶ Port St Roch		
Fonctionnement	871 €	162 661 €
Investissement	871 €	284 898 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

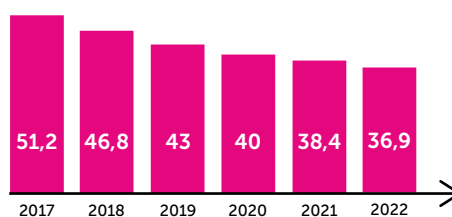
Le compte administratif 2022 révèle une situation financière solide pour l'Agglomération Montargoise.

L'année 2022 a été marquée par le passage à la nomenclature M57. Cette nomenclature devient la nomenclature applicable à toutes les collectivités territoriales. Elle pose le principe de l'amortissement prorata tempori. Le compte administratif 2022 acte le maintien des équilibres financiers malgré un contexte inflationniste.

À noter que la taxe d'habitation est remplacée par une quote part de TVA nationale dynamique.

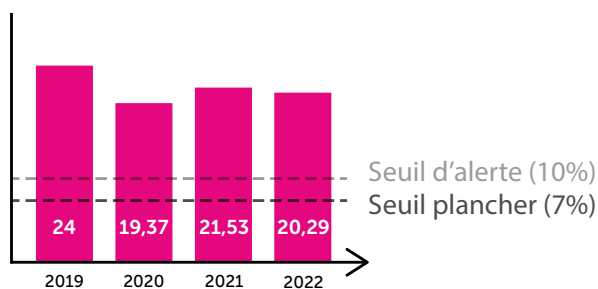
Baisse de la dette

En millions d'€



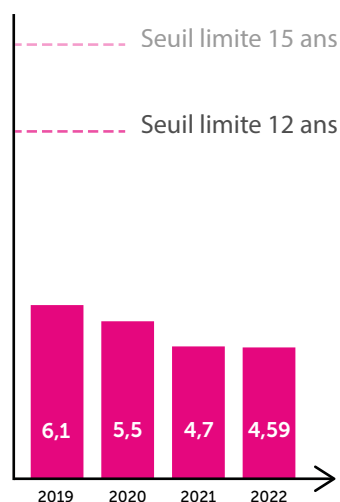
Taux d'épargne brute

En %



Capacité de désendettement

En années



Annexe 1 : le bureau

LE PRÉSIDENT



Jean-Paul BILLAULT

Maire de Solterre

LES VICE-PRÉSIDENTS



Gérard DUPATY

Travaux, Politique
de l'eau et de
l'assainissement
Maire d'Amilly



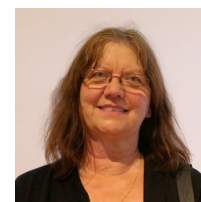
**Franck
DEMAUMONT**

Urbanisme, Foncier
et service ADS
(Application du Droit des Sols)
Maire de Châlette-sur-Loing



Benoît DIGEON

Mobilités
Maire de Montargis



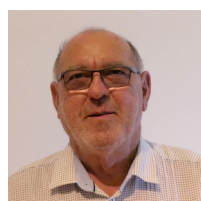
Denise SERRANO

Environnement,
Transition écologique
et énergétique
Maire de Villemandeur



René BÉGUIN

Finances
Maire de Corquilleroy



**Dominique
LAURENT**

Commission locale
d'évaluation des
transferts de charges
Maire de Pannes



Gérard LELIEVRE

Intercommunalité
Maire de Saint-
Maurice-sur-Fessard



**Christian
BOURILLON**

Emploi, Formation,
Numérique
Maire de Chevillon-
sur-Huillard



**Jérôme
RICARDOU**

Affaires culturelles et
Médiathèques
Maire de Conflans-sur-Loing



Eric GODEY

Sports et Soutien aux
actions de formation
(CFA EST LOIRET)
Maire de Lombreuil



Régis GUERIN

Tourisme
Maire de Cepoy



Valérie BASCOP

Habitat, Aires d'accueil
des gens du voyage
Maire de Vimory



Gérard LORENTZ

Développement
économique
Maire de Paucourt



**Vincent
DESRUMAUX**

Ruralité, équilibre
territorial
Maire de Mormant-sur-
Verdisson

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



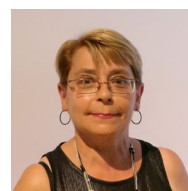
**Baudouin
ABRAHAM**

Affaires culturelles
et Médiathèques
Conseiller municipal
de la mairie d'Amilly



**Philippe
VAREILLES**

Services publics
locaux
Adjoint au maire de
Montargis



Anne PASCAUD

Affaires sociales et
santé
Adjointe au maire de
Châlette-sur-Loing

Annexe 2 : les membres du conseil communautaire au 31/12/2022

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Amilly

Gérard DUPATY
Christophe BOUQUET
Catherine FEVRIER
Baudouin ABRAHAM
Françoise BEDU
Marie-Laure CARNEZAT
Jean-Charles LAVIER
Nelly TURBEAUX-JULIEN
Aboubacry SALL
Grégory GABORET

Montargis

Benoît DIGEON
Philippe VAREILLES
Sylviane HOUDRÉ
Charles TERRIER
Dominique DELANDRE
Valérie CHARLES
Joëlle VATRIN
Fabien LEON
Caroline BOURRY
Bruno NOTTIN
Mélanie LETOURNEUR
Olivier MASSON

Châlette-sur-Loing

Franck DEMAUMONT
Marie-Madeleine HEUGUES
Christophe RAMBAUD
Asma MANAÏ-AHMADI
Musa OZTURK
Anne PASCAUD
Alexis CHRISTODOULOU
Corinne MOUTAUX
Cyril FAURE
Farah LOISEAU

Villemandeur

Denise SERRANO
Claude TOURATIER
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
François COULON
Christine PASQUET
André PRIGENT

Pannes

Dominique LAURENT
Hélène DE LAPORTE
Michel GAILLARD
Arlette PROCHASSON

Cepoy

Régis GUERIN
Valérie BELLIERE
Christophe MIREUX

Vimory

Valérie BASCOP
Patrick CHAMPION

Paucourt

Gérard LORENTZ
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI

Solterre

Jean-Paul BILLAULT
Sylvie STARTCHENKO

Chevillon-sur-Huillard

Christian BOURILLON
Nathalie PIERRATTE

Lombreuil

Eric GODEY
Patrice BERNARD

Corquilleroy

René BÉGUIN
Fabienne LANGRAND
Jean-Marie DUCHÊNE

Conflans-sur-Loing

Jérôme RICARDOU
Catherine MASTYKARZ

Mormant-sur-Vernisson

Vincent DESRUMAUX
Damien CHARPENTIER

Saint-Maurice-sur-Fessard

Gérard LELIEVRE
Emmanuelle DUFOUR

En italique : Les conseillers communautaires suppléants

Annexe 3 : la constitution des commissions permanentes et obligatoires de l'Agglomération Montargoise au 31/12/2022

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

Commission Intercommunalité

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard LELIEVRE](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Gérard DUPATY
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Alexis CHRISTODOULOU, Thierry JOLIVET (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Patrice COCHET(CM)
CORQUILLEROY	René BÉGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Bruno NOTTIN
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, François COULON
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission des Finances

Vice-Président responsable de la Commission : [René BÉGUIN](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Eric BONCENS (CM)
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Marie-Madeleine HEUGUES, Marie RASAMOELY (Adjointe)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Catherine MASTYKARZ
CORQUILLEROY	René BÉGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Charles TERRIER, Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Alain LINARD (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission des Travaux

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard DUPATY](#)

AMILLY	Gérard DUPATY, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
CEPOY	Denis CHERON (Adjoint)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Franck DEMAUMONT, Daniel BARAY (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHENE
LOMBREUIL	Thierry GILLET (Adjoint)
MONTARGIS	Charles TERRIER, Benoît DIGEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Jean-Luc BREMONT (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Claude TOURATIER, Jean-Michel DEPOND (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Urbanisme et Foncier

Vice-Président responsable de la Commission : [Franck DEMAUMONT](#)

AMILLY	Edmond SZEWCZYK (Adjoint), Catherine CARRIAU (CM)
CEPOY	Chartine LEFEVRE (CM)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Franck DEMAUMONT, Jamal MALGHI (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Jacques RONDEAU (Adjoint)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Sylvie SELZER (Adjointe)
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Alain FORT (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Jean-François DUPORT (Adjoint)
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Habitat

Vice-Présidente responsables de la Commission : [Valérie BASCOP](#)

AMILLY	Françoise BEDU, Catherine FEVRIER
CEPOY	Charline LEFEVRE (CM)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Boubacar BA (CM), Francine PHESOR (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Christel OLIVEIRA (Adjointe)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Thierry GILLET (Adjoint)
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	David TORREGANO (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	François COULON, Christine PASQUET
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Développement Economique

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard LORENTZ](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Grégory GABORET
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Michelle BRANDON (CM), Mine CAYOUX (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Patrice COCHET (CM)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Philippe MALET (Adjoint), Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Gérard LORENTZ
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	François COULON, Patrice SIMON (Adjoint)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission des Affaires Culturelles

Vice-Président responsable de la Commission : [Jérôme RICARDOU](#)
secondé par [Baudouin ABRAHAM](#)

AMILLY	Baudouin ABRAHAM, Catherine CARRIAU (Adjointe)
CEPOY	Frédéric CHEREAU (Adjoint)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Atif KHALID (Adjoint), Cyril FAURE
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Lysiane PANNIER (Adjointe)
CONFLANS-SUR-LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Fabienne LANGRAND
LOMBREUIL	Sylvie SELZER (Adjointe)
MONTARGIS	Jean-René COQUELIN (CM), Olivier MASSON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Sylvie ROUSSIAL (Adjointe)
PAUCOURT	Sébastien ORUS PLANA (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Bernard MAHÉ (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission des Affaires Sociales et Santé

Conseiller délégué à la Commission : [Anne PASCAUD](#)

AMILLY	Françoise BEDU, Marie-Laure CARNEZAT
CEPOY	Martine GOFFIN (Adjointe)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Anne PASCAUD, Elodie TORRES (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Lysiane PANNIER (Adjointe)
CONFLANS-SUR-LOING	Jean-Michel BILLAULT (CM)
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Sylviane HOUDRE, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Christine PASQUET, Jean-Claude LEMAIRE (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission Mobilités

Vice-Président responsable de la Commission : [Benoît DIGEON](#)

AMILLY	Christian CARON-PERROUD (Adjoint), Nelly TURBEAUX-JULIEN
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Eulalie LAMA (CM), Jacques LALOT (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Didier RIGAL (CM)
CORQUILLEROY	Catherine BIRONNEAU (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Benoît DIGEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	François SAILLARD (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	François COULON, Eric PRIOU (CM)
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Tourisme

Vice-Président responsable de la Commission : [Régis GUERIN](#)

AMILLY	Marie-Laure CARNEZAT, Aboubacry SALL
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Jean-Claude RENOUF (CM), Farah LOISEAU
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Didier RIGAL (CM)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Philippe MALET (Adjoint), Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Gwladys BARTHELEMY (CM)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Bernard MAHÉ (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Emploi, Formation, Numérique

Vice-Président responsable de la Commission : [Christian BOURILLON](#)

AMILLY	Aboubacry SALL, Baudouin ABRAHAM
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Anne PASCAUD, Fatimata SOW (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Françoise PELLIOU (CM)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Sylviane HOUDRÉ, Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOR
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	François COULON, Laurent GUIRAUD (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Environnement, Transition écologique et énergétique

Vice-Présidente responsable de la Commission : [Denise SERRANO](#)

AMILLY	Nelly TURBEAUX-JULIEN, Nadine QUINTANA (CM)
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Corinne MOUTAUX, Marie RASAMOELY (Adjointe)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Gérard TAREL (CM)
CORQUILLEROY	Catherine BIRONNEAU (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Charles TERRIER, Caroline BOURRY
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Benjamin CLERET (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Claude TOURATIER
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission des Sports

Vice-Président responsable de la Commission : [Eric GODEY](#)

AMILLY	Patrick LECLOU (Adjoint), Daniel BEAULIER (CM)
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Christophe RAMBAUD, Farah LOISEAU
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Jacques RONDEAU (Adjoint)
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHÈNE
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Dominique DELANDRE, Mélanie LETOURNEUR
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Jean-Pierre MOREAU (Adjoint)
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, André PRIGENT
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Ruralité, Equilibre territorial

Vice-Président responsable de la Commission : [Vincent DESRUMAUX](#)

AMILLY	Christian CARON-PERROUD (Adjoint), Eric BONCENS (CM)
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Bruno TOUANE (CM), Patrick GUEDJ (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Catherine MASTYKARZ
CORQUILLEROY	Didier PICARD (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Gérard LORENTZ
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Philippe MASSONNEAU (CM)
VIMORY	Valérie BASCOP

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

Commission d'ouverture des plis dans le cadre des délégations de service public

Président de la Commission : Monsieur le Président ou son représentant

Titulaires

Philippe VAREILLES (Montargis)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Dominique LAURENT (Pannes)
Christophe BOUQUET (Amilly)
Alexis CHRISTODOULOU (Châlette-sur-Loing)

Suppléants

Valérie BASCOP (Vimory)
Gérard LORENTZ (Paucourt)
Régis GUERIN (Cepoy)
Eric GODEY (Lombreuil)
André PRIGENT (Villemandeur)

Commission d'Appel d'Offres

Président de la Commission : Monsieur le Président ou son représentant

Titulaires

Gérard DUPATY (Amilly)
Dominique LAURENT (Pannes)
Valérie BASCOP (Vimory)
Marie-Madeleine HEUGUES (Châlette-sur-Loing)
Philippe VAREILLES (Montargis)

Suppléants

Jérôme RICARDOU (Conflans-sur-Loing)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI (Paucourt)
Eric GODEY (Lombreuil)
Denise SERRANO (Villemandeur)

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Conseiller délégué à la Commission : [Philippe VAREILLES](#)

Titulaires

Philippe VAREILLES (Montargis)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Dominique LAURENT (Pannes)
Christophe BOUQUET (Amilly)
Alexis CHRISTODOULOU (Châlette-sur-Loing)

Suppléants

Valérie BASCOP (Vimory)
Gérard LORENTZ (Paucourt)
Régis GUERIN (Cepoy)
Eric GODEY (Lombreuil)
André PRIGENT (Villemandeur)

(CM) : Conseiller municipal



Agglomération Montargoise

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10 317
45125 MONTARGIS Cedex

02 38 95 02 02

contact@agglo-montargoise.fr

www.agglo-montargoise.fr

Directeur de la publication : Jean-Paul Billault

Rédaction : Julie Bronner et les services de l'Agglomération Montargoise

Mise en page : service communication de l'Agglomération Montargoise

ISSN : 1632-8523

